

APPLICATION DE MÉTHODES « PETITS DOMAINES » À DES ESTIMATIONS RÉGIONALES DANS L'ENQUÊTE NATIONALE TRANSPORT 2007-2008

Josiane Le Guennec ()*

() INSEE-Bretagne*

1 L'enquête Transport de 2007-2008

Tous les dix ans environ, le Ministère de l'Équipement effectue une enquête nationale sur la pratique des déplacements et l'usage des moyens de transport par la population. La dernière édition de cette enquête a été réalisée de la mi-2007 à la mi-2008 en six vagues, en collaboration entre le SOES et l'INSEE. Elle succède à l'enquête de 1993-1994. Conçue pour fournir des résultats nationaux, elle ne permet pas des estimations régionales aussi précises, en raison de tailles d'échantillon généralement trop faibles à ce niveau. C'est pourquoi l'on a tenté de mettre en œuvre des méthodes d'estimation fondées sur des modèles, afin d'améliorer la fiabilité des estimations dans des sous populations restreintes.

L'enquête s'est déroulée en deux visites. Pendant la semaine séparant les deux visites, un carnet relatant tous ses déplacements était renseigné par une personne du ménage, ainsi qu'un carnet décrivant l'usage d'un véhicule du ménage.

1.1 Le questionnaire

Le questionnaire de la première visite comprend un tronc commun à tous les ménages interrogés, permettant de décrire les caractéristiques socio démographiques du ménage, son logement dans son environnement, le parc de véhicules à sa disposition. Il décrit ensuite les déplacements contraints quotidiens, du domicile au lieu de travail, au lieu d'études ou au lieu de garde pour les jeunes enfants, de chaque individu du ménage.

Le questionnaire de deuxième visite était renseigné par un individu sélectionné au hasard dans le ménage, parmi ses membres âgés de 6 ans ou plus. A l'aide du carnet renseigné entre les deux visites, il décrit tous les déplacements de la personne pendant un jour de la semaine choisi au hasard, du lundi au vendredi, et tous ses déplacements effectués pendant le week-end de la semaine de référence.

Le dernier volet du questionnaire de deuxième visite décrit les voyages de longue distance (plus de 80 km à vol d'oiseau) effectués au cours des 13 semaines précédant l'enquête.

Le carnet véhicule renseigné entre les deux visites a également servi de support à la description de tous les déplacements effectués avec l'un des véhicules du ménage.

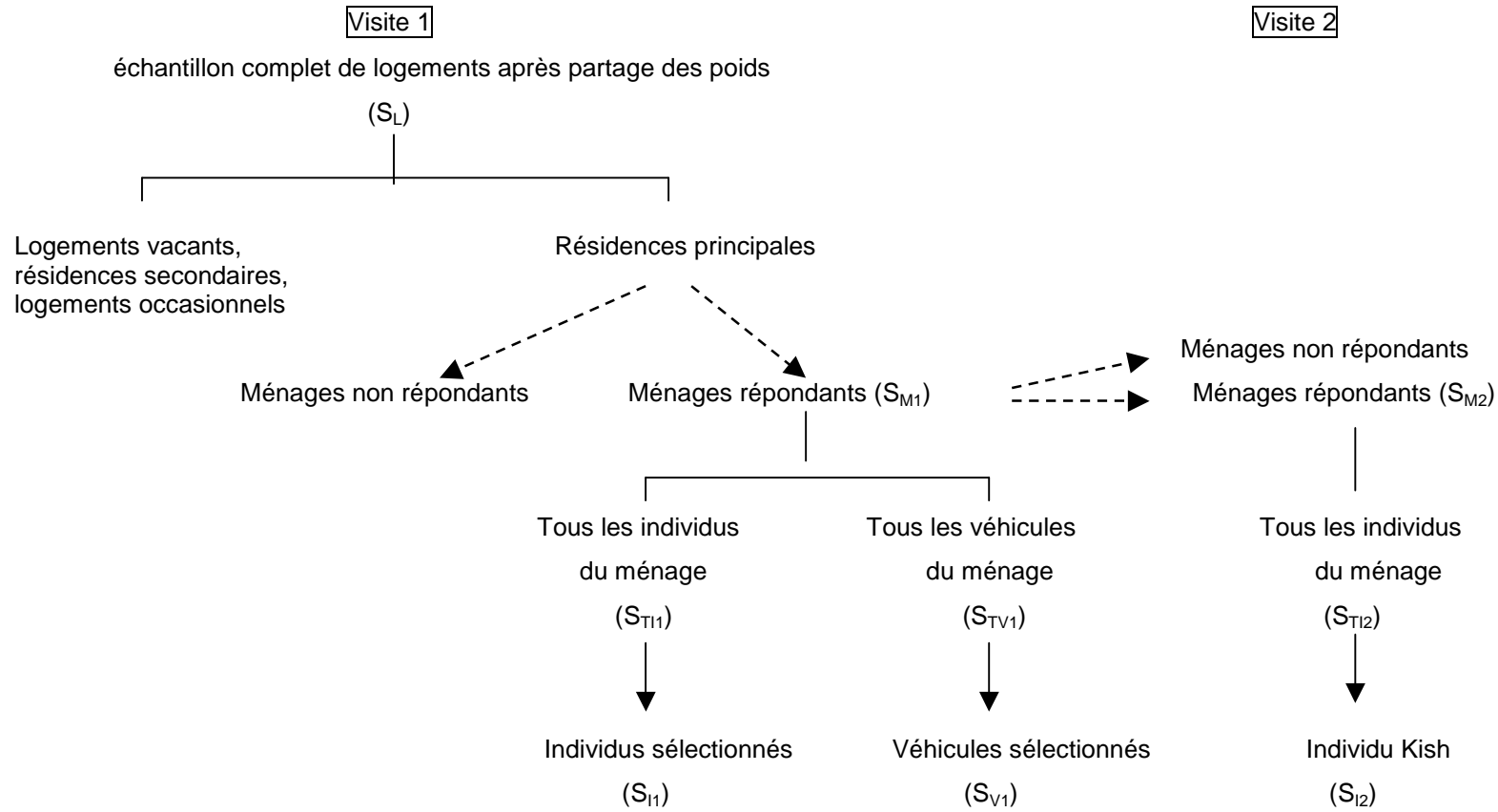
On dispose ainsi d'une information sur la propension générale à la mobilité : part de la population qui se déplace régulièrement en semaine, le week-end, ou au contraire ne se déplace jamais, sur les moyens de transport utilisés, les distances parcourues, les durées des déplacements liés aux activités quotidiennes (travail, études, achats, autres activités) en semaine, aux loisirs le week-end, aux voyages occasionnels dans l'année, et sur l'état du parc de véhicules utilisés par les ménages.

1.2 Le plan de sondage

Comme la plupart des enquêtes de l'INSEE auprès des ménages, l'enquête Transport est le résultat d'un échantillonnage de logements à plusieurs degrés, dans lequel le premier degré est constitué d'un échantillon aréolaire de communes, appelé « échantillon-maître ». Celui-ci a été sélectionné en 1999, et utilisé pendant toute la période intercensitaire séparant le dernier recensement général de

Figure 1. L'architecture de l'enquête

Conditionnellement à l'échantillon initial de logements, le déroulement de l'enquête peut être représenté selon les phases suivantes.



Lecture

Chaque flèche indique une procédure de sélection : \longrightarrow déterminée par le plan de sondage
 \dashrightarrow déterminée par le comportement de réponse

population du premier recensement rénové publié en 2009. Dans cinq régions¹ ayant financé des renforcements d'échantillon, les logements ont été tirés dans un échantillon de communes élargi, l'EMEX, complémentaire de l'échantillon maître national pour les extensions régionales. Rappelons que l'échantillon maître (EM) et l'EMEX sont des échantillons aréolaires de zones du territoire, stratifiées par grande région² et tranche de taille des unités urbaines. Selon la strate, une unité primaire est un canton rural, une unité urbaine complète, un îlot d'une agglomération de plus de 100000 habitants.

Le tirage des logements constitue le deuxième degré de l'échantillonnage national, qui a mobilisé trois bases de sondage : le recensement de population (RP) de 1999, et pour les logements construits depuis, la base de sondage des logements neufs (BSLN) dans les zones appartenant à l'échantillon maître national, la base de logements neufs (BLN) extraite du fichier SITADEL des permis de construire dans les communes de l'EMEX.

Conditionnellement à l'échantillon-maître et à l'EMEX, le tirage des logements a été réalisé en deux phases, afin de permettre une surreprésentation des ménages ayant plusieurs voitures en 1999 et une surreprésentation du milieu rural. Comme dans la plupart des enquêtes ménages de l'INSEE, on a également appliqué un coefficient de sous-représentation aux logements recensés en 1999 et déclarés alors résidences secondaires ou occasionnelles.

En plus d'une extension régionale dans l'EMEX, la région Pays de la Loire a également renforcé son échantillon dans le département de Loire Atlantique, avec une stratification visant une représentativité du bassin de Nantes-Saint-Nazaire. Cette extension locale a été sélectionnée selon un plan de sondage à un seul degré, par tirage direct des logements dans le recensement de 1999 et la BLN.

Au total, 29874 logements ont été sélectionnés dans l'échantillon initial, en France métropolitaine. Après élimination des logements hors champ (résidences secondaires ou vacantes au moment de l'enquête, logements disparus depuis la mise à jour de la base de sondage) et des logements non répondants, et ajout des logements résultant d'un éclatement, on a recueilli les réponses d'environ 20100 ménages en première visite, dont 18632 ont accepté de poursuivre l'enquête en deuxième visite.

En visite 1, le module « déplacements » concernait tous les individus du ménage. Cependant, dans les ménages comprenant plus de deux enfants de 6 ans ou plus inactifs scolarisés, deux d'entre eux seulement, sélectionnés par sondage aléatoire simple, répondaient à l'enquête.

A la fin de la première visite, un individu, dit individu « Kish », était sélectionné parmi les membres de 6 ans ou plus du ménage, avec une probabilité variable selon le nombre de déplacements de plus de 100 km réalisés au cours des trois mois précédant la première visite. Un carnet de déplacements lui était remis, à renseigner, pendant la semaine suivant le passage de l'enquêteur, par tous ses déplacements réalisés dans l'intervalle. Il lui était également demandé de remplir un carnet-véhicule, à chaque déplacement réalisé avec le véhicule du ménage, ou l'un des véhicules sélectionné au hasard dans les ménages en ayant plusieurs. Dans ce dernier cas, la sélection s'est faite avec des probabilités variables selon le type de véhicule (voiture ou deux-roues) et sa fréquence d'utilisation au cours des deux mois précédant l'enquête.

Ces deux carnets servaient de support à la réponse au questionnaire de deuxième visite, renseigné par l'individu Kish unique dans chaque ménage ayant répondu en première visite.

1.3 Les échantillons régionaux

Le nombre de ménages ayant répondu aux deux visites, par région, est indiqué en annexe 1. En Ile de France et en Pays de la Loire, où l'échantillon dépasse 2500 logements, l'estimateur habituel « Horvitz-Thomson », obtenu après sommation des observations dilatées par les poids de sondage redressés, a une précision suffisante, dès lors qu'on ne s'intéresse pas à des catégories trop fines.

C'est également le cas de quelques grands indicateurs synthétiques dans les trois autres régions ayant bénéficié d'une extension d'échantillon (Languedoc-Roussillon, Bretagne, Midi-Pyrénées), où le nombre de ménages répondants avoisine ou dépasse le millier. Dans ces cinq régions, les coefficients de variation estimés restent inférieurs à 10 % pour un certain nombre de résultats-clés, tels le nombre moyen de déplacements par personne et la part modale des déplacements quotidiens.

¹ Ile de France, Bretagne, Pays de la Loire, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon.

² Huit zones avaient été constituées, par regroupement de régions limitrophes, lors du tirage de l'échantillon maître de 1999.

Il n'en va pas de même dans les autres régions, où l'on ne dispose que de quelques centaines de ménages répondants.

2 Les objectifs de l'étude

Le champ de l'étude est constitué de la mobilité locale en semaine, du lundi au vendredi, motivée par les activités de la vie quotidienne. Pour cette raison, les informations de l'enquête utilisées ont été limitées aux déplacements effectués dans un rayon de 80 km autour du domicile par l'individu Kish interrogé, pendant la journée sélectionnée dans la semaine séparant les deux visites, dit « jour de référence ». La notion retenue du domicile inclut le domicile familial principal occupé la majorité de l'année, mais aussi le domicile occasionnel occupé pour son travail par un adulte actif exerçant son emploi à une distance trop importante de son lieu de résidence familial pour y revenir chaque jour.

L'étude vise à estimer quelques indicateurs clés de cette mobilité par région. Les domaines sont constitués de chacune des régions métropolitaines. On a donc 22 domaines.

Les variables estimées sont les suivantes :

- population mobile le jour de semaine de référence : effectif et pourcentage
- fréquence des déplacements quotidiens un jour de semaine :
 - nombre total de déplacements par personne (population totale au dénominateur)
 - nombre de déplacements par mode de transport : voiture particulière, transport en commun, marche, autre mode
 - nombre de déplacements par motif
- nombre de personnes s'étant rendues au travail (ou au lieu d'étude), par mode de transport
- distance parcourue pendant la journée au cours des déplacements :
 - total journalier par personne
 - distance moyenne d'un déplacement par mode de transport
- temps passé quotidiennement dans les déplacements :
 - total journalier par personne
 - durée moyenne d'un déplacement par mode de transport

Les indicateurs calculés sont des effectifs, des proportions, des moyennes par personne basées sur la population totale, des ratios par déplacement. Tous sont calculés pour une journée du lundi au vendredi, et ont pour cible les déplacements locaux effectués par un individu âgé de 6 ans ou plus, dans un rayon de moins de 80 km autour de son domicile. Le champ de la population mobile est plus large, car elle inclut tous les individus de 6 ans ou plus ayant effectué au moins un déplacement dans la journée de référence, quelle que soit la distance parcourue.

Le moyen de transport utilisé est celui déclaré par l'individu comme le moyen principal pour ce déplacement. Les déplacements en transport en commun comprennent le ramassage scolaire et le transport collectif organisé par l'employeur.

Un déplacement est considéré comme une navette domicile-travail si le motif d'origine ou de destination est le travail habituel ou les études. La ventilation des personnes selon le mode de transport utilisé (voiture ou transport en commun) fait donc référence aux déplacements de travail effectivement observés le jour de référence, et non au mode de transport déclaré comme habituel par la personne interrogée en première visite.

La distance parcourue est la distance à vol d'oiseau entre les centres des communes (ou des arrondissements à Paris, Lyon, Marseille) d'origine et de destination. Par convention, un déplacement interne à une commune (à un arrondissement) a donc une distance nulle.

L'estimation directe de ces variables, à l'aide des pondérations nationales, fait apparaître des différences entre les régions attribuables, dans des proportions variables, à des différences réelles de comportements, aux différences de structure de la population, mais aussi à l'aléa de sondage, d'autant plus élevé que le nombre de ménages répondants est plus faible. C'est l'objet de la

modélisation de réduire autant que possible la largeur de cette « fourchette d'estimation » afin de ne plus laisser subsister que les écarts réels de niveaux dans les estimations régionales.

3 Les méthodes d'estimation testées

Notations :

U est la population de référence, de taille N

$U_d \subset U$ est une sous population de U , de taille N_d

s est l'échantillon sélectionné dans U , de taille n

$s_d = s \cap U_d$ est l'intersection entre le domaine U_d et l'échantillon s

Y est une variable d'intérêt de l'enquête

X_j est une variable auxiliaire, connue par ailleurs

$Y_U = \sum_{i \in U} Y_i$ est le total de Y dans la population, et $\bar{Y}_U = \frac{1}{N} \sum_{i \in U} Y_i$ sa moyenne

$Y_d = \sum_{i \in U_d} Y_i$ est le total de Y dans le domaine U_d , et $\bar{Y}_d = \frac{1}{N_d} \sum_{i \in U_d} Y_i$ sa moyenne dans U_d

$X_j = \sum_{i \in U} X_{j,i}$ est le total de X_j dans la population, $\bar{X}_j = \frac{1}{N} \sum_{i \in U} X_{j,i}$ sa moyenne

$X_{jd} = \sum_{i \in U_d} X_{j,i}$ est le total de X_j dans le domaine U_d , $\bar{X}_{j,d} = \frac{1}{N_d} \sum_{i \in U_d} X_{j,i}$ sa moyenne

$\mathbf{X} = \begin{bmatrix} X_1 \\ \dots \\ X_j \\ \dots \\ X_J \end{bmatrix}$ est le vecteur des totaux dans U , de J variables auxiliaires X_j

\mathbf{X}_d est le vecteur des totaux dans U_d des J variables auxiliaires X_j

$\pi_i = \text{Prob}\{i \in s\}$ est la probabilité d'inclusion de l'unité i dans l'échantillon s

Une méthode d'estimation directe et deux méthodes d'estimation indirectes ont été testées.

Les estimateurs directs ne font appel qu'aux observations réalisées dans le domaine. L'estimateur Horvitz-Thomson obtenu avec les pondérations nationales se range dans cette catégorie. Il peut être amélioré par régression ou par calage sur des informations auxiliaires propres au domaine. Le gain de précision sera d'autant plus important que les variables de calage seront mieux corrélées aux variables d'intérêt.

Les estimateurs indirects reposent sur une hypothèse de similitude de comportement entre les unités appartenant au domaine et l'ensemble de la population.

3.1 Estimateur redressé par calage régional

L'estimateur calé sur des données régionales est asymptotiquement égal à l'estimateur redressé par régression. Il a pour expression :

$$\hat{Y}_{d,cal} \approx \hat{Y}_{d,reg} = \hat{Y}_{d,HT} + \hat{\beta}_d' (\mathbf{X}_d - \hat{\mathbf{X}}_{d,HT}) \quad (1)$$

où \mathbf{X}_d est le vecteur des totaux de J variables auxiliaires, dans U_d , $\hat{\mathbf{X}}_{d,HT}$ son estimateur Horvitz-Thomson, et $\hat{\beta}_d$ le vecteur des coefficients de la régression linéaire de Y sur X à l'intérieur du domaine, estimé dans le sous-échantillon s_d .

$$\hat{\beta}_d = (\mathbf{X}_d' \mathbf{D} \mathbf{X}_d)^{-1} \mathbf{X}_d' \mathbf{D} \mathbf{Y}_d \quad \text{avec : } \mathbf{D} = \text{diag} \left(\frac{1}{\pi_i} \right)$$

\mathbf{X}_d est la matrice (n_d, J) des observations des variables X_j sur les unités de l'échantillon appartenant au domaine U_d .

La variance d'un tel estimateur est une expression en $1/n_d$: sa précision reste tributaire de la taille de l'échantillon dans le domaine.

3.2 L'estimateur synthétique de type régression

Il est fondé sur un modèle de super-population. A condition de disposer d'information auxiliaire sur la population complète, on postule l'existence d'une relation linéaire entre la variable d'intérêt Y à estimer et un vecteur de J variables X_i , observées dans U. On fait l'hypothèse que cette relation est également vérifiée à l'intérieur du domaine, ce qui permet de calculer un nouvel estimateur par régression :

$$\hat{Y}_{d,regsyn} = \hat{\mathbf{b}}' \mathbf{X}_d \quad (2)$$

où :

$$\hat{\mathbf{b}} = (\mathbf{X}' \mathbf{D} \mathbf{X})^{-1} \mathbf{X}' \mathbf{D} \mathbf{Y} \quad \text{avec : } \mathbf{D} = \text{diag} \left(\frac{1}{\pi_i} \right)$$

\mathbf{X} est ici la matrice (n, J) des observations des variables X_j sur toutes les unités de l'échantillon s.

Contrairement à l'estimateur direct (1), le coefficient de régression $\hat{\mathbf{b}}$ est estimé dans l'échantillon complet s, ce qui le rend plus robuste. En contrepartie, on crée un biais si l'hypothèse sous-jacente d'identité de comportement entre le domaine et l'ensemble de la population n'est pas vérifiée.

3.3 Un estimateur indirect avec modélisation explicite

Le nombre de régions est trop faible pour envisager une modélisation à ce niveau agrégé, de type Faye-Herriot. On a donc préféré une modélisation des unités enquêtées.

Le modèle a pour forme générale :

$$Y_{d,i} = \beta' \mathbf{X}_{d,i} + \nu_d + e_{d,i}$$

et l'estimateur régional :

$$\hat{Y}_d = \hat{\beta}' \sum_{i \in U_d} \mathbf{x}_i + \hat{\nu}_d N_d = \hat{\beta}' \mathbf{X}_d + \hat{\nu}_d N_d \quad (3)$$

De façon classique, $\mathbf{X}_{d,i}$ est un vecteur de variables auxiliaires observées sur l'unité i appartenant au domaine d, corrélées à la variable numérique continue à estimer Y, dont elles « expliquent » les variations.

Le coefficient régional v_d résulte d'une décomposition du résidu ε_i du modèle de régression classique : $Y_{d,i} = \mathbf{b}'\mathbf{x}_i + \varepsilon_i$, en une somme de deux éléments : $\varepsilon_{d,i} = \boldsymbol{\gamma}'\mathbf{t}_i + e_i = v_d + e_i$, où $\mathbf{t}_i = [1_{i \in U_d}]$, $d \in \{1, \dots, D\}$, est un vecteur dont les coordonnées sont les indicatrices d'appartenance de l'individu i à chacun des domaines U_d , et $\boldsymbol{\gamma}$ un vecteur de coefficients inconnus à estimer. Cette formulation permet de prendre en compte une éventuelle hétéroscédasticité du modèle selon la région. La variance totale du résidu ε_i est dissociée en une variance associée au domaine d et une variance résiduelle de e_i . Le modèle repose sur les hypothèses :

$$\begin{aligned} E(\varepsilon_i) &= 0 \\ \text{Var}(\varepsilon_i) &= \sigma_\gamma^2 + \sigma_e^2 \\ \text{Cov}(\varepsilon_{d,i}, \varepsilon_{d,j}) &= \sigma_\gamma^2 \\ \text{Cov}(\varepsilon_{d_1,i}, \varepsilon_{d_2,j}) &= 0 \end{aligned}$$

Il s'agit d'un modèle mixte, combinant un effet aléatoire, l'appartenance au domaine, ici à la région, et des effets déterministes, les variables explicatives X_j .

Le modèle (3) a été estimé par la méthode du maximum de vraisemblance, avec la procédure MIXED du logiciel SAS, dans laquelle le code région est spécifié en effet aléatoire, et les variables de calage en effets déterministes.

4 Les déplacements : un phénomène déterminé

Du lundi au vendredi, la journée de semaine est rythmée par le travail, celui des adultes actifs comme le travail étudiant des jeunes scolarisés, mais aussi par les nécessités de l'approvisionnement domestique, par les activités de loisir ou associatives, sans oublier les démarches diverses. Autant de raisons de quitter le domicile, qui varient selon l'âge, la situation d'activité, le lieu de résidence, et d'autres facteurs qui ne doivent pas tout au hasard. Les résultats nationaux ont montré l'influence de l'âge sur la fréquence des déplacements par individu, du mode d'urbanisation sur les distances parcourues et l'usage des divers modes de transport. On peut donc s'attendre à pouvoir expliquer certaines différences interrégionales en matière de déplacements par celles des structures sociodémographiques et des répartitions de population dans l'espace.

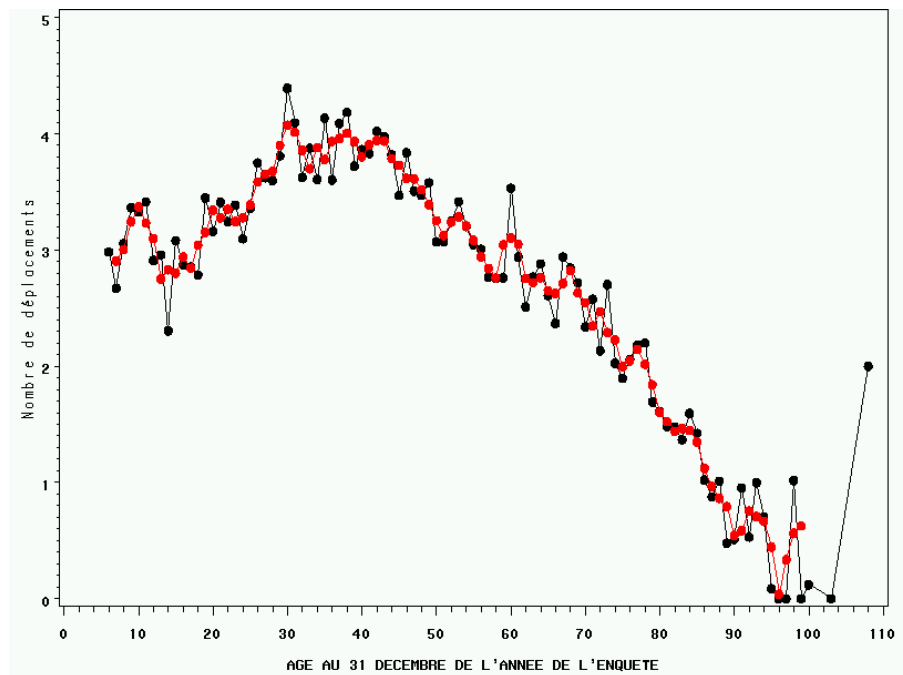
4.1 Quelques facteurs de la mobilité locale

L'usage des transports en commun et la durée passée dans les déplacements opposent très nettement l'Île de France à la province. C'est en région parisienne que le recours aux transports collectifs est le plus généralisé : 20 % des déplacements se font par ce moyen, contre à peine 7 % dans l'ensemble de l'hexagone, et que les temps de transport domicile-travail sont les plus longs. C'est pourquoi, selon les critères, l'on distinguera la France de province et l'Île de France dans ce qui suit.

4.1.1 La fréquence des déplacements selon l'âge

Le changement de cycle scolaire jusqu'à 25 ans, l'entrée dans la vie active entre 25 et 30 ans, le passage de la cinquantaine précédant la sortie de la vie active à 60 ans, puis le vieillissement marquent autant de paliers dans la mobilité individuelle. La courbe du nombre journalier de déplacements par personne et par âge détaillé à partir de 6 ans a conduit à retenir, dans les modèles d'analyse de la variance, les tranches d'âge suivantes : 6-13 ans, 14-18 ans, 19-25 ans, 26-29 ans, 30-39 ans, 40-49 ans, 50-60 ans, 61-69 ans, 70-79 ans, 80 ans et plus.

Figure 2 - Nombre de déplacements par personne selon l'âge



Lecture : la courbe rouge est le résultat d'un lissage en moyennes triennales
 Champ : France métropolitaine, population âgée de 6 ans ou plus

4.1.2 Les déplacements selon la zone de résidence

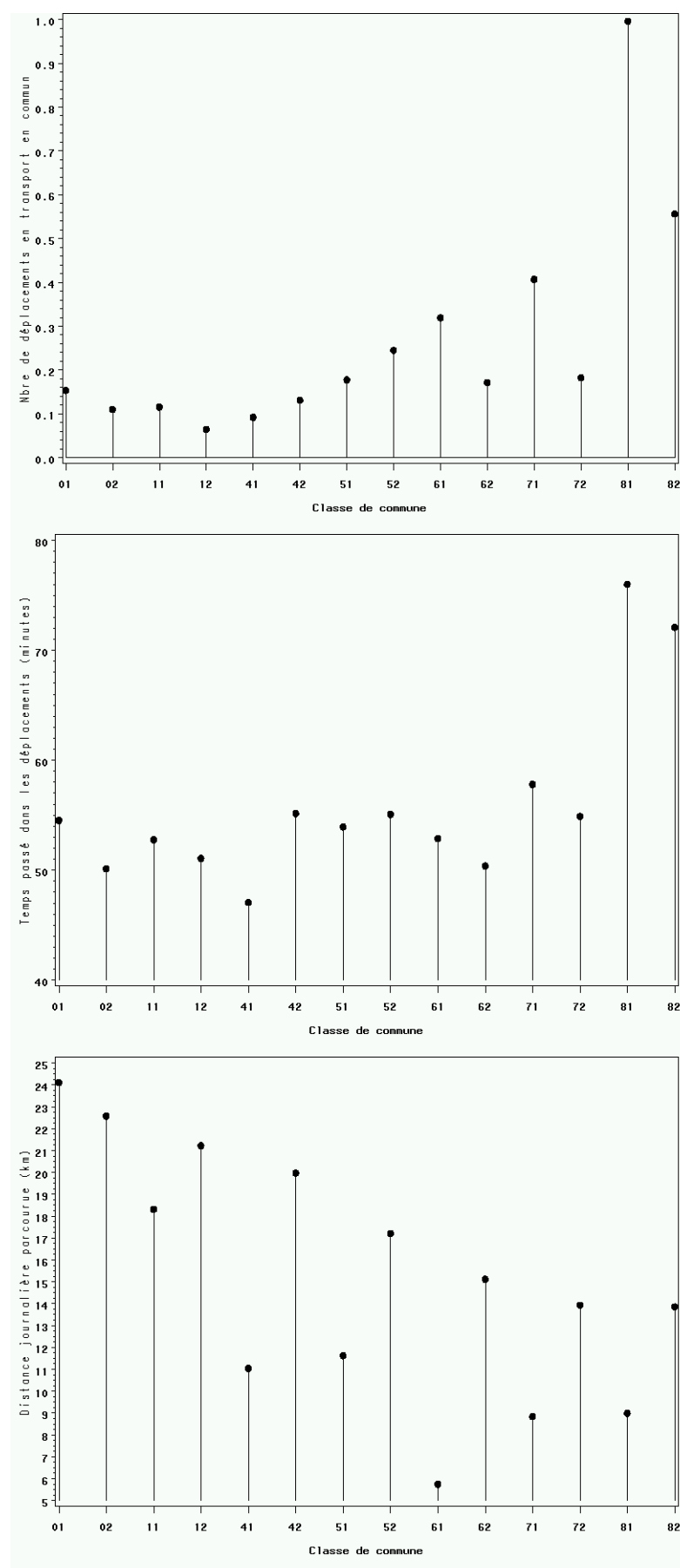
La zone de résidence, caractérisée par la taille de l'agglomération et sa proximité par rapport au centre ville, influence la fréquence des déplacements journaliers, mais aussi les distances parcourues et les temps de transport (figure 3).

Si on se déplace plus souvent dans les centres des grandes agglomérations -- de plus de 50000 habitants -- que dans leur périphérie, en milieu urbain qu'en milieu rural, les distances parcourues quotidiennement sont plus élevées en zone rurale et dans les couronnes périurbaines que dans les centres-villes, et décroissent avec la taille de l'agglomération. Ces comparaisons ne valent que pour les déplacements dont les points de départ et d'arrivée sont situés dans des communes distinctes, les distances étant ici mesurées à vol d'oiseau entre les centres des communes. L'Ile de France s'oppose très fortement au reste du pays par la durée totale passée dans les transports et déplacements un jour de semaine, très élevée en région parisienne.

Type de commune de résidence

- 01 rurale dans un espace urbain
- 02 rurale dans un espace à dominante rurale
- 11 agglomération de moins de 20000 habitants - ville centre
- 12 agglomération de moins de 20000 habitants - banlieue
- 41 agglomération de 20000 à 50000 habitants - ville centre
- 42 agglomération de 20000 à 50000 habitants - banlieue
- 51 agglomération de 50000 à 100000 habitants - ville centre
- 52 agglomération de 50000 à 100000 habitants - banlieue
- 61 agglomération de 100000 à 200000 habitants - ville centre
- 62 agglomération de 100000 à 200000 habitants - banlieue
- 71 agglomération de 200000 à 2 M d'habitants - ville centre
- 72 agglomération de 200000 à 2 M d'habitants - banlieue
- 81 Paris
- 82 Banlieue parisienne

Figure 3 - Influence de la catégorie de commune de résidence sur les déplacements



Nombre de déplacements par personne et par jour

Durée totale passée dans les déplacements, par personne et par jour (minutes)

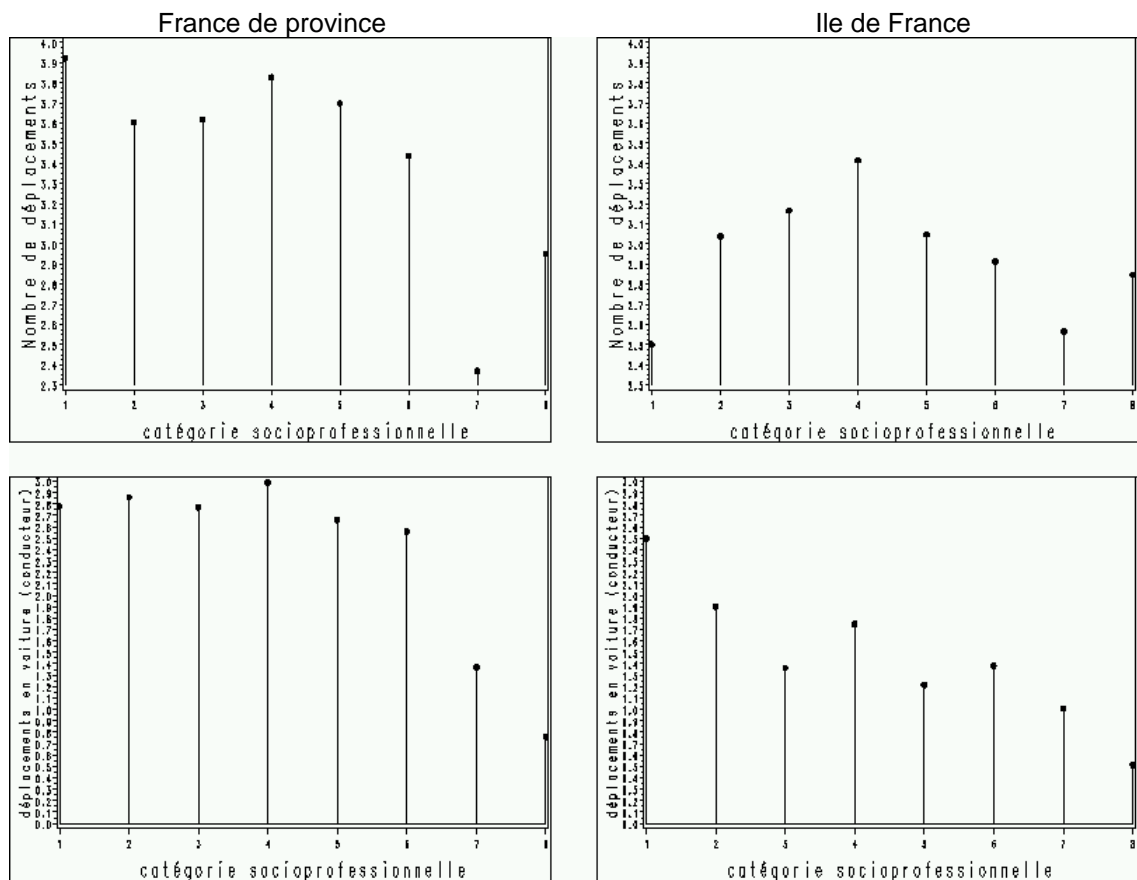
Distance totale à vol d'oiseau parcourue par personne et par jour (km)

4.1.3 Les déplacements selon la catégorie sociale

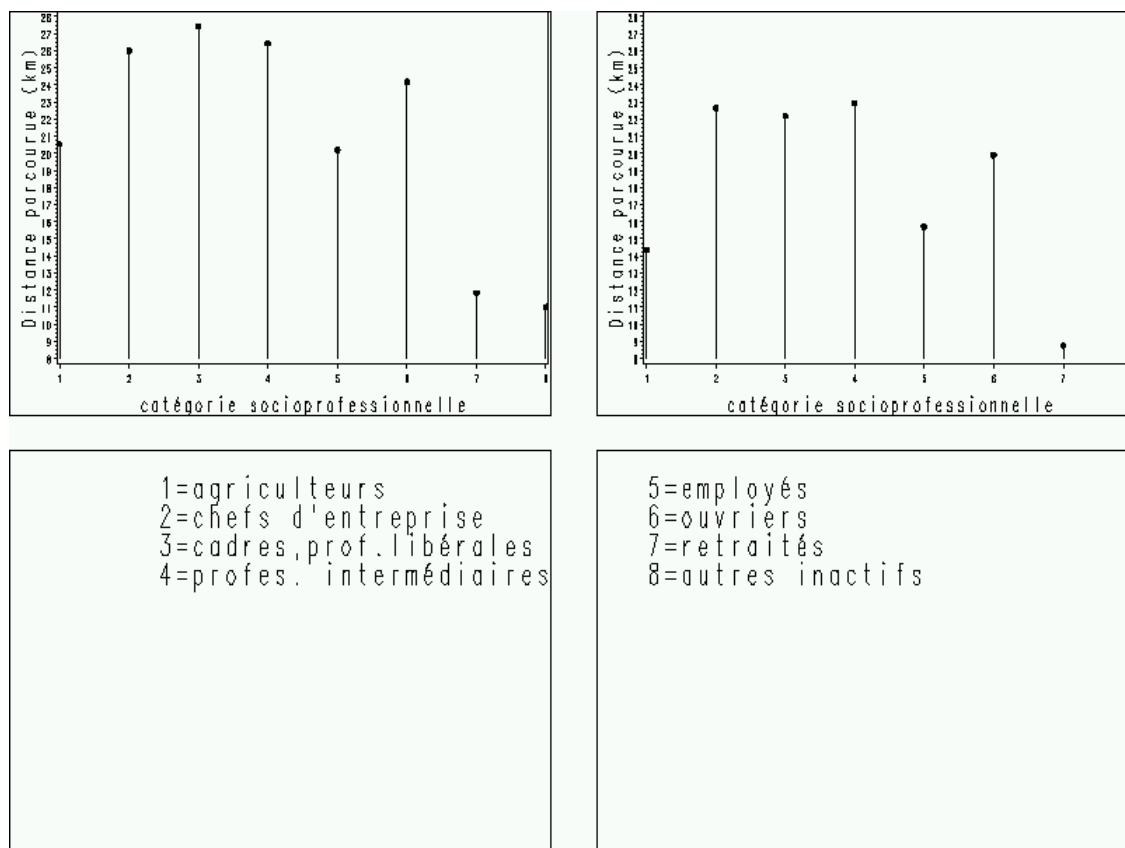
Plus encore que par le milieu social, la mobilité est influencée par le type d'activité, distinguant les personnes ayant un emploi des inactifs, et parmi ces derniers, le type d'inactivité, retraités ou étudiants. Fréquence totale des déplacements et mode de transport utilisé apparaissent corrélés au type de profession exercée. Les retraités se déplacent moins que les actifs et les étudiants. Les professions dites « intermédiaires », dans lesquelles sont classées des activités très peu sédentaires (VRP, techniciens de maintenance), sont celles qui se déplacent le plus. Comme les professions libérales, ce sont aussi ces catégories qui font le plus de déplacements en voiture (figure 4).

L'effet est plus accusé en Ile de France qu'en province. Dans cette région, la plus grande propension des classes moyennes à utiliser les transports en commun peut s'expliquer par leur plus grande présence dans Paris intra-muros, où la densité des transports collectifs est maximum.

Figure 4 - Les déplacements par catégorie socioprofessionnelle



Les déplacements par catégorie socioprofessionnelle



4.2 Le modèle

Le comportement de déplacement dépend à la fois des caractéristiques de l'individu et du ménage auquel il appartient. Le choix a été fait de « remonter » l'information disponible sur les personnes au niveau du ménage dont elles dépendent, et de réaliser une analyse de la variance du nuage des ménages. La population de référence est celle des personnes âgées de 6 ans ou plus au moment de l'enquête.

Les régressions ont été pondérées par les poids de sondage après partage des poids entre échantillon national et extensions locales et après redressement de la non-réponse.

Les variables analysées sont des variables numériques : nombre de personnes mobiles le jour de référence, nombre total de déplacements effectués dans la journée, nombre de déplacements par mode de transport, nombre de déplacements par motif, distance totale parcourue, temps passé dans les déplacements pendant la journée de référence.

La liste des facteurs explicatifs est contrainte par l'information disponible sur l'ensemble de la population dans chaque région, dans une définition homogène à celle des variables présentes dans le questionnaire de l'enquête. Le recensement et les estimations annuelles de population régionale constituent les sources principales de connaissance démographique et sociale des régions.

Certaines variables observées dans l'enquête Transport et dans le recensement n'ont pu être retenues dans le modèle en raison des différences de définition entre les deux sources. C'est le cas des distances entre lieu de résidence et lieu de travail : l'emploi n'est pas cerné de la même façon dans les deux sources, le recensement ne retenant que l'emploi principal en cas de pluriactivité, alors que l'ENTD relève tous les déplacements suscités par chacun des emplois exercés. Il n'est pas non plus possible d'introduire un indicateur de densité du réseau de transport en commun autour du domicile, aucune source administrative ne fournissant cette information de manière homogène aux questions correspondantes de l'enquête. On a cependant pu vérifier que ce facteur explicatif était assez correctement pris en compte par le type de zone de résidence, défini par son degré d'urbanisation et sa proximité par rapport à un centre-ville.

Les variables explicatives finalement retenues ont été :

- Le type de commune de résidence
- La structure familiale du ménage
- Le nombre de voitures dont dispose le ménage
- La catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage en 7 postes, retraités et étudiants constituant des catégories spécifiques
- Le nombre de personnes du ménage par sexe et âge regroupé en 10 tranches : 6-13 ans, 14-18 ans, 19-25 ans, 26-29 ans, 30-39 ans, 40-49 ans, 50-60 ans, 61-69 ans, 70-79 ans, 80 ans et plus
- Le nombre de personnes du ménage par catégorie socioprofessionnelle de l'individu en 8 postes, les retraités étant reclassés dans leur ancienne activité.

L'âge a été discrétisé en intervalles disjoints, de même que le nombre de voitures, réduit à une modalité unique au-delà de 2. Les paramètres ont été estimés par la technique de l'analyse de la variance, à l'aide de la procédure GLM du logiciel SAS.

En raison de la spécificité de l'Ile de France, toutes les régressions ont été réalisées sur deux champs géographiques : France de métropole y compris Ile de France d'une part, France de province d'autre part.

Tableau 1. Contribution du modèle à la variance du nuage des ménages

Variable expliquée	R2	
	France de province	Ile de France
Population mobile le jour de référence	0,71	0,76
Nombre de déplacements par ménage le jour de référence	0,46	0,48
Nombre de déplacements pour le travail habituel	0,39	0,42
Nombre de déplacements pour les études	0,57	0,51
Nombre de déplacements pour le travail ou les études	0,40	0,42
Nombre de déplacements pour des achats	0,11	0,15
Nombre de déplacements pour les loisirs	0,09	0,13
Nombre de déplacements en transport en commun	0,21	0,21
Nombre de déplacements en voiture (conducteur)	0,37	0,29
Nombre de déplacements à pied ou en vélo	0,17	0,24
Distance totale parcourue le jour de référence	0,23	0,32
Temps total passé dans les déplacements	0,33	0,39

Le tableau 1 résume les résultats obtenus. Les migrations quotidiennes de travail, qu'elles soient motivées par l'emploi salarié ou par les études, sont les plus prévisibles des déplacements. Leur modélisation par des facteurs démographiques et d'activité est donc plus efficace que pour les déplacements motivés par les achats ou les loisirs. Dans le premier cas, le modèle explique entre 39% et 57% de la dispersion entre les ménages selon le champ géographique, contre 11 % à 15 % de la variance totale des déplacements d'un ménage pour l'approvisionnement.

La fréquence des déplacements en voiture et en transport en commun est fortement influencée par le niveau d'équipement des ménages en voitures. Quel que soit l'indicateur choisi : nombre moyen de déplacements en transport en commun dans la journée, ou propension générale à prendre les transports en commun (variable dichotomique valant 1 quand l'individu s'est déplacé au moins une fois en transport en commun le jour de référence), la présence d'équipements de transport collectif à moins d'un kilomètre du domicile favorise le recours à ces moyens. Lorsqu'on introduit la zone de résidence et les caractéristiques individuelles des personnes, l'influence des indicateurs de densité d'équipement est relayée par les autres facteurs.

La distance parcourue au cours d'un déplacement est mesurée par la distance à vol d'oiseau entre les centres des communes de départ et d'arrivée. La distance totale parcourue dans la journée est le cumul des distances de tous les déplacements effectués le jour de référence. Tous les déplacements effectués à l'intérieur d'une même commune sont affectés d'une distance nulle. Il en résulte une certaine imprécision du résultat.

Zone de résidence et nombre de voitures du ménage sont déterminantes sur la distance parcourue au cours des déplacements journaliers, surtout en province. A cela s'ajoute une corrélation avec la catégorie socioprofessionnelle, les cadres se déplaçant sur de plus longues distances. La distance domicile-travail, lorsqu'elle est déclarée par la personne interrogée, apparaît déterminante, mais elle ne peut être reprise dans une procédure d'estimation régionale, les informations disponibles sur l'ensemble de la population n'étant pas homogènes à celles de l'enquête.

4.3 La construction des marges régionales

Les enquêtes de recensement mettent à disposition une information démographique et sociale mise à jour annuellement, et représentative au niveau régional. Au moment de la réalisation de cette étude, les résultats disponibles étaient ceux du RP au 1^{er} janvier 2006, basés sur le cycle quinquennal de 2004 à 2008, ainsi que l'enquête « transversale » de 2009. Le recensement nous donne la population des ménages et sa répartition selon les caractéristiques des individus (sexe, âge, activité, CSP, diplôme, mode de cohabitation). Il relève également le nombre de voitures à disposition du ménage, la commune d'étude ou de travail en plus de celle de résidence. Le fichier du RP est enrichi de codes géographiques, dont celui du zonage en aires urbaines et espace rural (ZAUER), qui permet de caractériser le lieu de résidence en terme de proximité à un centre urbain selon la taille de celui-ci.

Pour être utilisée dans un estimateur modélisé, l'information auxiliaire doit être mesurée à la date de l'enquête. En raison du décalage temporel entre le dernier recensement disponible (2006) et la date de référence de l'ENTD (janvier 2008), les valeurs $X_{j,R}$ mobilisées comprennent une part d'estimation.

Le recensement nous donne la valeur des variables auxiliaires par région au 1^{er} janvier 2006. Elles ont été actualisées à 2008 en faisant l'hypothèse d'une constance de la structure de la population et des ménages entre 2006 et 2008. Soit $P_{R,08}$ la population des ménages dans la région R au 1^{er} janvier 2008 :

$$\hat{X}_{j,R,08} = \frac{X_{j,R,06}}{P_{R,06}} \times P_{R,08}$$

On a évalué de même la répartition des ménages par critère.

La population totale par sexe et âge estimée par région était disponible au 1^{er} janvier 2008. On en a déduit une estimation de la population des ménages sous l'hypothèse d'une constance de leur part dans la population totale par âge détaillé, le ratio utilisé étant celui fourni par le recensement de 2006 :

$$\hat{P}_{ménages,08} = \sum_{\text{âge}} \left(\frac{P_{ménages,06}}{P_{tot,06}} \times P_{tot,08} \right)_{\text{âge}}$$

Le nombre des ménages au 1^{er} janvier 2008 a été estimé par le rapport entre population estimée des ménages et taille moyenne des ménages en 2008. Celle-ci a été évaluée, selon les régions, en prenant le résultat de l'enquête annuelle de recensement de 2008, ou la moyenne des résultats des trois EAR de 2006 à 2008 :

$$TAILMEN_{08} = \begin{cases} (EAR_{06} + EAR_{07} + EAR_{08}) / 3 & \text{(régions Picardie, Alsace, Lorraine, Nord - Pas - de - Calais, Limousin)} \\ EAR_{08} & \text{(autres régions)} \end{cases}$$

$$NB\hat{M}EN_{R,08} = \frac{\hat{P}_{ménages,08}}{TAILMEN_{08}}$$

En raison des faibles tailles d'échantillon par région, le calage sur des totaux régionaux contraignait à limiter le nombre de modalités dans le modèle, alors que les deux autres méthodes, fondées sur des régressions dans l'échantillon national complet, permettaient une plus grande richesse de l'information auxiliaire. Les nomenclatures retenues n'ont donc pas été les mêmes pour l'estimateur (1) par calage que pour les estimateurs (2) et (3). Elles sont indiquées en annexes 2 et 3.

Afin d'évaluer l'impact de la méthode d'estimation, à modèle identique, les estimateurs (2) et (3) ont cependant également été calculés avec les modalités restreintes du calage régional.

L'estimateur direct par calage régional est basé sur un calage simultané des échantillons de ménages et d'individus Kish ayant répondu en visite 2. Celle-ci ayant pour cible les déplacements des seuls individus de 6 ans ou plus, l'échantillon régional a été calé sur le nombre total de ménages et sur la population âgée de six ans ou plus de la région.

4.4 Traitement de la non-réponse totale

L'échantillon a été préalablement repondéré pour non-réponse totale avant toute estimation régionale.

Chacune des deux visites de l'enquête a occasionné de la non-réponse. Les deux phases de non-réponse ont été analysées par modèle logistique et redressées séparément. Dans chaque cas, le coefficient de repondération était égal à l'inverse de la probabilité de réponse estimée de l'individu, issue des régressions. Les variables corrélées au comportement de réponse et disponibles dans la base de sondage ont été, en première visite : le type de logement (individuel/collectif), la taille du logement (moins de 3 pièces, 3 pièces, 4 pièces, 5pièces ou plus), le nombre de personnes du logement (une ou plusieurs), la région (Ile de France, autre région), la vague de collecte³. En deuxième visite, les probabilités de réponse sont une fonction de la catégorie socioprofessionnelle (CS) de l'individu, du croisement âge-sexe et du nombre de voitures du ménage.

5 Les résultats comparés

En Ile de France et en Pays de la Loire, où les échantillons régionaux comprenaient plus de 2500 ménages répondants, on peut considérer que l'estimateur direct obtenu avec les pondérations nationales fait référence. Les résultats de l'enquête ont été calés sur les populations de ces régions lors du redressement national, et la taille de ces échantillons régionaux leur confère une certaine robustesse.

Dans les trois autres régions ayant fait une extension d'échantillon, les pondérations nationales intègrent également un calage sur des totaux régionaux. Les tailles d'échantillon, proches du millier de répondants, confèrent aux estimations directes une précision intermédiaire entre celle obtenue dans les deux régions précédentes et chacune des 17 autres régions sans extension.

³ La collecte s'est déroulée sur une année complète en six vagues successives à intervalles de deux mois, afin de tenir compte des effets saisonniers. Chaque vague a été réalisée auprès d'un sixième de l'échantillon, sélectionné aléatoirement.

Dans ces cinq régions, et principalement en Ile de France et en Pays de la Loire, l'écart entre l'estimateur direct, et un estimateur modélisé donne par conséquent un aperçu du biais éventuellement introduit par chacune des méthodes mises en œuvre.

5.1 Comparaison des méthodes, à modèle identique

On compare ici les résultats obtenus avec les trois estimateurs utilisant les mêmes modalités restreintes des variables auxiliaires que le calage régional.

5.1.1 L'estimateur synthétique de type régression

Il s'agit du modèle (2) décrit en section 3.2. L'estimateur synthétique de type régression apparaît biaisé dès que le comportement régional diffère sensiblement du comportement moyen national.

En Ile de France, où une personne mobile effectue moins de déplacements par jour qu'un habitant de province, le nombre de déplacements par personne est surestimé. Dans les Pays de la Loire et en Bretagne, où la situation est inverse, la méthode sous-estime la fréquence des déplacements par habitant. En Midi-Pyrénées et en Languedoc-Roussillon, où un habitant se déplace avec la même fréquence qu'en moyenne nationale, l'estimateur par régression donne un résultat proche de l'estimateur direct.

Pour les mêmes raisons, la mobilité en transport en commun est correctement estimée en Bretagne et en Pays de la Loire, très sous-estimée en Ile de France, surestimée dans les deux régions méridionales concernées par une extension.

Les écarts sont de même nature dans les autres régions. L'estimateur par régression se trouve en-dehors de l'intervalle de confiance de l'estimateur initial direct dans près d'un quart des cas dans les régions de province.

La méthode tend à recentrer les estimations régionales vers la moyenne nationale. En conséquence, elle estime correctement un indicateur régional dans les régions situées dans la moyenne nationale, elle donne des résultats biaisés ailleurs.

5.1.2 L'estimateur par modèle mixte avec effet régional aléatoire

Il s'agit du modèle (3) de la section 3.3. La présence d'un coefficient régional aléatoire permet de prendre en charge l'écart de comportement entre l'Ile de France et le reste du pays. Il en résulte un estimateur moins biaisé dans les régions témoins.

Cette méthode donne des résultats beaucoup plus proches de l'estimateur direct que l'estimateur synthétique de type régression. Dans les régions avec extension, l'estimateur modélisé se trouve très généralement à l'intérieur des bornes de l'intervalle de confiance à 95 % de l'estimateur direct. La fréquence des déplacements en transport en commun est la variable qui résiste le plus à la modélisation testée. En Midi-Pyrénées et en Languedoc-Roussillon, l'estimateur par modèle mixte reste en-dehors de l'intervalle de confiance de l'estimateur direct. Il en est de même dans 4 autres régions sans extension.

L'estimateur synthétique par régression (2) apparaît le plus biaisé. Il sort très souvent de l'intervalle de confiance de l'estimateur direct. L'estimateur par modèle mixte (3) se situe le plus souvent entre les deux. Il paraît donc présenter une solution de compromis.

5.2 Résultats avec un modèle détaillé

L'estimateur synthétique par régression et l'estimateur par modèle mixte ont été estimés avec les modalités les plus détaillées des variables auxiliaires, selon la nomenclature de l'annexe 3.

5.2.1 L'estimateur synthétique par régression

La nomenclature en 14 postes des communes distingue Paris et sa banlieue de toutes les autres zones de résidence. La spécificité francilienne se trouve ainsi prise en compte par le modèle estimé dans l'échantillon national complet. La part modale des déplacements en transport collectif et en voiture, tout comme le temps de transport journalier, qui atteignent des niveaux très spécifiques en Ile de France, sont sensiblement mieux estimés dans cette région avec ce nouveau modèle. L'estimateur synthétique de la fréquence des déplacements en transport en commun, en voiture comme conducteur, et celui de la durée des déplacements par personne et par jour, se situe dans l'intervalle de confiance de l'estimateur de référence en Ile de France, contrairement à l'estimateur précédent.

Dans les autres régions avec extension, l'amélioration est plus modeste et n'empêche pas un biais d'estimation par rapport à la valeur prise en référence.

Les deux modèles produisent des estimations quasiment identiques pour les variables les moins corrélées à la région Ile de France ou à l'âge des personnes. Le changement de modèle est en particulier sans effet sur l'estimation de la fréquence des déplacements par motif, lorsque celui-ci n'est pas professionnel.

5.2.2 L'estimateur par modèle mixte avec un effet régional aléatoire

La régression avec effet régional aléatoire prend déjà en compte une partie de la singularité francilienne. Le modèle détaillé modifie par conséquent moins nettement le résultat obtenu précédemment avec la même méthode. L'introduction de tranches d'âge détaillées améliore l'estimation de la fréquence des déplacements liés au travail habituel, dans les régions avec extension, à l'exception de la région Midi-Pyrénées, proche de la moyenne nationale, où l'estimateur synthétique apparaît plus efficace.

5.3 Conclusion

Dans les régions avec extension, l'estimation par modèle mixte est celle qui s'écarte le moins de l'estimation de référence. Dans les autres régions, cette méthode produit aussi les estimations qui sortent le moins souvent de l'intervalle de confiance de l'estimation directe obtenue avec les pondérations nationales.

Bibliographie

[1] P. Ardilly, « Panorama des principales méthodes d'estimation sur petits domaines », INSEE-UMS, 2006.

[2] D. Ravaille, « Mise en œuvre d'estimations sur « petits domaines » pour l'estimation de taux de chômage et de taux d'activité par région, à partir de l'enquête Emploi », INSEE 2005, rapport de stage ENSAE.

[3] Techniques d'enquête, volume 29, n°1, juin 2003 : numéro spécial de la revue de Statistique Canada consacré à l'estimation sur petits domaines.

[4] M.A. Hidirolou et Z. Patak, « Estimation par domaine par la régression linéaire », Techniques d'enquête, volume 30 n°1, juin 2004, pp.73-85.

[5] C. Lavergne, C. Trottier, « sur l'estimation dans les modèles linéaires généralisés à effets aléatoires », Revue de statistique appliquée, 2000, XLVIII, pp.49-67.

[6] Jean-Paul Hubert, « Dans les grandes agglomérations, la mobilité quotidienne des habitants diminue, et elle augmente ailleurs », INSEE-Première n°1252, juillet 2009.

[7] Panorama issu de l'enquête nationale transports et déplacements 2008, revue du CGDD, décembre 2010.

Annexe 1 : effectif de l'échantillon par région

nombre de ménages répondant aux deux visites

Région de résidence	Fréquence	Pourcentage
#####		
Ile de France	5454	29.27
Champagne-Ardenne	320	1.72
Picardie	410	2.20
Haute-Normandie	228	1.22
Centre	449	2.41
Basse-Normandie	347	1.86
Bourgogne	387	2.08
Nord	608	3.26
Lorraine	442	2.37
Alsace	279	1.50
Franche-Comté	289	1.55
Pays de la Loire	2676	14.36
Bretagne	1139	6.11
Poitou-Charentes	430	2.31
Aquitaine	708	3.80
Midi-Pyrénées	985	5.29
Limousin	206	1.11
Rhône-Alpes	892	4.79
Auvergne	284	1.52
Languedoc-Roussillon	1294	6.95
Provence Côte d Azur	758	4.07
Corse	47	0.25
<hr/>		
Total métropole	18632	

Annexe 2 : modèle simplifié du calage régional, nomenclature des variables de calage

Variables de calage de niveau ménage :

- zone de résidence
 - 1=communes rurales en espace rural,
 - 2=communes rurales en espace urbain,
 - 3=communes péri-urbaines d'unités urbaines de moins de 100000 habitants,
 - 4=villes-centres d'agglomérations de moins de 100000 habitants,
 - 5=communes péri-urbaines d'agglomérations de 100000 habitants ou plus,
 - 6=villes-centres d'unités urbaines de 100000 habitants ou plus
- type de ménage
 - personne seule ou ménage sans famille,
 - famille monoparentale,
 - couple sans enfants, couple avec enfants
- nombre de voitures du ménage
 - aucune,
 - 1 voiture,
 - 2 voitures ou plus
- catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence
 - professions indépendantes incluant les agriculteurs,
 - cadres et professions intermédiaires,
 - ouvriers et employés,
 - inactifs

Variables de calage de niveau individu :

- Sexe
- Âge
 - 6-24 ans,
 - 25-34 ans, 35-49 ans,
 - 50-64 ans,
 - 65 ans et plus
- catégorie socioprofessionnelle de l'individu, les retraités étant reclassés dans leur profession d'origine
 - agriculteurs et professions indépendantes en activité ou retraités,
 - cadres et professions intermédiaires actifs,
 - ouvriers et employés actifs,
 - anciens cadres et professions intermédiaires,
 - anciens ouvriers et employés,
 - inactifs non retraités
- Nombre de voitures du ménage auquel appartient l'individu
 - aucune,
 - 1 voiture,
 - 2 voitures ou plus

Annexe 3 : modèle détaillé, nomenclature des variables explicatives

Variables explicatives de niveau ménage :

- Classe de commune
 - 01 rurale dans un espace urbain
 - 02 rurale dans un espace à dominante rurale
 - 11 agglomération de moins de 20000 habitants - ville centre
 - 12 agglomération de moins de 20000 habitants - banlieue
 - 41 agglomération de 20000 à 50000 habitants - ville centre
 - 42 agglomération de 20000 à 50000 habitants - banlieue
 - 51 agglomération de 50000 à 100000 habitants - ville centre
 - 52 agglomération de 50000 à 100000 habitants - banlieue
 - 61 agglomération de 100000 à 200000 habitants - ville centre
 - 62 agglomération de 100000 à 200000 habitants - banlieue
 - 71 agglomération de 200000 à 2 M d'habitants - ville centre
 - 72 agglomération de 200000 à 2 M d'habitants - banlieue
 - 81 Paris
 - 82 Banlieue parisienne

- type de ménage
 - personne seule,
 - famille monoparentale,
 - couple sans enfants,
 - couple avec enfants,
 - ménage sans famille

- nombre de voitures du ménage
 - aucune,
 - 1 voiture,
 - 2 voitures ou plus

- catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence
 - agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise
 - cadres
 - professions intermédiaires
 - ouvriers
 - employés
 - retraités
 - autres inactifs

Variables explicatives de niveau individu :

- hommes par tranche d'âge :
 - 6-13 ans,
 - 14-18 ans
 - 19-25 ans,
 - 26-29 ans,
 - 30-39 ans,
 - 40-49 ans,
 - 50-60 ans,
 - 61-69 ans,
 - 70-79 ans
 - 80 ans et plus

- femmes selon les mêmes tranches d'âge

- catégorie socioprofessionnelle de l'individu, les retraités étant reclassés dans leur profession d'origine :
 - agriculteurs, actifs et retraités
 - artisans, commerçants, chefs d'entreprise en activité ou retraités,
 - cadres et professions intermédiaires actifs,
 - ouvriers et employés actifs,
 - anciens cadres et professions intermédiaires,
 - anciens ouvriers et employés,
 - élèves, étudiants
 - inactifs autres
- Nombre de voitures du ménage auquel appartient l'individu
 - aucune,
 - 1 voiture,
 - 2 voitures ou plus

Annexe 4 : les estimateurs régionaux initiaux, par calage, modélisés

Liste des tableaux

Proportion de la population mobile un jour de semaine (%)	22
Nombre de déplacements par personne un jour de semaine	23
Nombre de déplacements en transport en commun par personne un jour de semaine	24
Nombre de déplacements en voiture (conducteur) par personne un jour de semaine	25
Nombre de déplacements en voiture (passager) par personne un jour de semaine	26
Nombre de déplacements à pied ou en vélo par personne un jour de semaine.....	27
Nombre de déplacements pour le travail habituel par personne un jour de semaine	28
Nombre de déplacements pour les études par personne un jour de semaine	29
Nombre de déplacements pour faire des achats par personne un jour de semaine	30
Nombre de déplacements pour les loisirs ou des visites par personne un jour de semaine	31
Durée totale des déplacements par personne un jour de semaine (minutes)	32
Durée moyenne d'un déplacement en transport en commun (minutes)	33
Durée moyenne d'un déplacement en voiture comme conducteur (minutes).....	34
Distance totale parcourue à vol d'oiseau par personne un jour de semaine (km).....	35
Distance moyenne d'un déplacement en voiture (conducteur)	36
Proportion de personnes se rendant sur leur lieu de travail ou d'étude en transport en commun	37
Proportion de personnes se rendant sur leur lieu de travail ou d'étude en voiture (conducteur)	38
Proportion de personnes se rendant sur leur lieu de travail ou d'étude en voiture (passager)	39
Proportion de personnes se rendant sur leur lieu de travail ou d'étude à pied ou en vélo	40
Proportion des déplacements vers le lieu de travail ou d'étude en transport en commun	41
Proportion des déplacements vers le lieu de travail ou d'étude en voiture (conducteur).....	42
Proportion des déplacements vers le lieu de travail ou d'étude en voiture (passager).....	43
Proportion des déplacements vers le lieu de travail ou à pied ou en vélo	44

Proportion de la population mobile un jour de semaine (%)

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	0.8863	0.8951	0.9039	0.8984	0.8854	0.8985	0.8972	0.8972
Champagne-Ardenne	0.6988	0.7534	0.8081	0.7892	0.8410	0.8089	0.8340	0.8018
Picardie	0.7895	0.8281	0.8666	0.8399	0.8417	0.8469	0.8351	0.8412
Haute-Normandie	0.7916	0.8330	0.8745	0.8260	0.8516	0.8464	0.8445	0.8398
Centre	0.8049	0.8365	0.8681	0.8456	0.8400	0.8339	0.8397	0.8351
Basse-Normandie	0.8224	0.8588	0.8952	0.8622	0.8286	0.8376	0.8191	0.8312
Bourgogne	0.7560	0.7936	0.8312	0.7907	0.8284	0.8169	0.8220	0.8113
Nord	0.8050	0.8313	0.8576	0.8397	0.8639	0.8393	0.8595	0.8373
Lorraine	0.7598	0.8049	0.8500	0.7923	0.8483	0.8203	0.8402	0.8139
Alsace	0.8899	0.9194	0.9489	0.9287	0.8604	0.8901	0.8597	0.8904
Franche-Comté	0.7912	0.8382	0.8852	0.8321	0.8394	0.8392	0.8299	0.8372
Pays de la Loire	0.8646	0.8831	0.9017	0.8804	0.8493	0.8742	0.8442	0.8747
Bretagne	0.8653	0.8850	0.9047	0.8810	0.8388	0.8721	0.8371	0.8722
Poitou-Charentes	0.7811	0.8207	0.8604	0.8242	0.8276	0.8237	0.8157	0.8136
Aquitaine	0.7681	0.7952	0.8224	0.8056	0.8438	0.8138	0.8363	0.8112
Midi-Pyrénées	0.8215	0.8365	0.8515	0.8263	0.8418	0.8317	0.8388	0.8285
Limousin	0.7342	0.8051	0.8760	0.7831	0.8205	0.8100	0.8137	0.8071
Rhône-Alpes	0.8314	0.8542	0.8770	0.8531	0.8603	0.8516	0.8542	0.8515
Auvergne	0.7648	0.8162	0.8677	0.7834	0.8288	0.8098	0.8262	0.8050
Languedoc-Roussillon	0.8265	0.8484	0.8704	0.8419	0.8411	0.8518	0.8354	0.8483
Provence Côte d Azur	0.8185	0.8455	0.8726	0.8732	0.8612	0.8592	0.8582	0.8612

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Nombre de déplacements par personne un jour de semaine

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	2.93	3.00	3.07	3.01	3.24	3.07	3.03	3.00
Champagne-Ardenne	2.64	2.94	3.23	3.01	3.16	3.09	3.14	3.05
Picardie	2.94	3.26	3.58	3.55	3.19	3.34	3.13	3.26
Haute-Normandie	2.77	3.11	3.46	3.22	3.18	3.15	3.16	3.07
Centre	2.73	2.97	3.20	2.86	3.14	2.96	3.12	2.93
Basse-Normandie	2.43	2.65	2.87	2.78	3.10	2.83	3.05	2.78
Bourgogne	2.99	3.26	3.52	3.17	3.09	3.26	3.05	3.19
Nord	3.02	3.28	3.53	3.45	3.21	3.36	3.28	3.33
Lorraine	2.65	2.97	3.28	3.09	3.16	3.08	3.15	3.01
Alsace	3.35	3.57	3.80	3.77	3.23	3.46	3.24	3.43
Franche-Comté	2.77	3.07	3.36	3.17	3.14	3.12	3.10	3.09
Pays de la Loire	3.39	3.53	3.66	3.50	3.18	3.40	3.17	3.38
Bretagne	3.36	3.51	3.67	3.52	3.15	3.42	3.13	3.38
Poitou-Charentes	2.52	2.72	2.93	2.63	3.08	2.81	3.05	2.71
Aquitaine	2.72	2.89	3.06	2.82	3.14	2.99	3.14	2.95
Midi-Pyrénées	3.06	3.17	3.28	3.09	3.15	3.12	3.15	3.08
Limousin	2.75	3.28	3.82	3.04	3.06	3.16	3.03	3.12
Rhône-Alpes	3.12	3.28	3.45	3.36	3.21	3.26	3.21	3.23
Auvergne	2.97	3.26	3.56	3.09	3.09	3.08	3.08	3.03
Languedoc-Roussillon	3.05	3.20	3.35	3.23	3.17	3.24	3.15	3.20
Provence Côte d Azur	3.11	3.31	3.51	3.33	3.21	3.28	3.27	3.29

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Nombre de déplacements en transport en commun par personne un jour de semaine

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	0.58	0.61	0.64	0.61	0.45	0.60	0.59	0.59
Champagne-Ardenne	0.03	0.20	0.36	0.35	0.26	0.28	0.22	0.22
Picardie	0.06	0.12	0.19	0.18	0.24	0.22	0.20	0.20
Haute-Normandie	0.08	0.23	0.37	0.29	0.28	0.27	0.23	0.24
Centre	0.05	0.09	0.13	0.12	0.22	0.16	0.19	0.17
Basse-Normandie	0.05	0.14	0.23	0.20	0.21	0.18	0.17	0.17
Bourgogne	0.10	0.21	0.31	0.25	0.21	0.21	0.18	0.18
Nord	0.20	0.27	0.34	0.27	0.35	0.27	0.27	0.26
Lorraine	0.07	0.14	0.21	0.13	0.26	0.18	0.21	0.20
Alsace	0.10	0.16	0.22	0.22	0.28	0.22	0.23	0.23
Franche-Comté	0.09	0.25	0.41	0.28	0.23	0.28	0.19	0.20
Pays de la Loire	0.18	0.21	0.24	0.22	0.25	0.22	0.19	0.20
Bretagne	0.12	0.18	0.23	0.17	0.21	0.17	0.18	0.17
Poitou-Charentes	0.05	0.09	0.13	0.11	0.20	0.16	0.15	0.15
Aquitaine	0.11	0.16	0.21	0.17	0.24	0.21	0.17	0.18
Midi-Pyrénées	0.11	0.13	0.16	0.14	0.23	0.19	0.19	0.19
Limousin	-.00	0.03	0.06	0.03	0.21	0.15	0.16	0.16
Rhône-Alpes	0.16	0.21	0.26	0.25	0.28	0.27	0.22	0.24
Auvergne	0.03	0.08	0.14	0.08	0.20	0.12	0.17	0.16
Languedoc-Roussillon	0.13	0.16	0.19	0.15	0.24	0.20	0.19	0.19
Provence Côte d Azur	0.15	0.22	0.28	0.27	0.32	0.27	0.25	0.25

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Nombre de déplacements en voiture (conducteur) par personne un jour de semaine

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	1.00	1.05	1.09	1.04	1.40	1.09	1.04	1.04
Champagne-Ardenne	1.35	1.63	1.91	1.54	1.64	1.60	1.69	1.61
Picardie	1.64	1.96	2.27	2.08	1.70	1.87	1.73	1.84
Haute-Normandie	1.47	1.81	2.15	1.70	1.63	1.68	1.71	1.70
Centre	1.68	1.87	2.06	1.78	1.74	1.74	1.78	1.77
Basse-Normandie	1.16	1.41	1.65	1.52	1.73	1.51	1.76	1.56
Bourgogne	1.41	1.72	2.02	1.68	1.73	1.78	1.74	1.77
Nord	1.65	1.84	2.04	1.83	1.48	1.75	1.70	1.77
Lorraine	1.36	1.61	1.87	1.66	1.66	1.63	1.74	1.63
Alsace	1.37	1.57	1.77	1.48	1.70	1.58	1.75	1.63
Franche-Comté	1.39	1.68	1.97	1.70	1.72	1.70	1.75	1.71
Pays de la Loire	1.89	2.01	2.12	1.94	1.72	1.88	1.81	1.87
Bretagne	1.87	2.00	2.13	2.01	1.75	1.96	1.79	1.92
Poitou-Charentes	1.72	1.93	2.13	1.71	1.75	1.71	1.82	1.73
Aquitaine	1.62	1.80	1.99	1.75	1.73	1.77	1.83	1.81
Midi-Pyrénées	1.80	1.88	1.97	1.77	1.74	1.76	1.81	1.77
Limousin	1.79	2.27	2.74	1.94	1.72	1.80	1.77	1.81
Rhône-Alpes	1.63	1.79	1.94	1.76	1.68	1.71	1.75	1.72
Auvergne	1.26	1.52	1.78	1.41	1.75	1.54	1.79	1.60
Languedoc-Roussillon	1.59	1.70	1.81	1.68	1.65	1.70	1.70	1.69
Provence Côte d Azur	1.73	1.92	2.12	1.86	1.55	1.80	1.67	1.79

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Nombre de déplacements en voiture (passager) par personne un jour de semaine

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimeur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	0.22	0.24	0.26	0.25	0.33	0.28	0.26	0.26
Champagne-Ardenne	0.28	0.38	0.47	0.33	0.40	0.36	0.41	0.37
Picardie	0.24	0.37	0.50	0.42	0.43	0.41	0.45	0.42
Haute-Normandie	0.12	0.29	0.47	0.42	0.41	0.39	0.41	0.39
Centre	0.23	0.31	0.39	0.21	0.41	0.35	0.42	0.36
Basse-Normandie	0.34	0.43	0.52	0.37	0.42	0.42	0.43	0.43
Bourgogne	0.34	0.48	0.63	0.43	0.41	0.43	0.40	0.41
Nord	0.33	0.42	0.52	0.46	0.39	0.44	0.41	0.44
Lorraine	0.32	0.43	0.54	0.47	0.40	0.41	0.40	0.41
Alsace	0.33	0.47	0.60	0.55	0.40	0.42	0.39	0.41
Franche-Comté	0.18	0.30	0.42	0.36	0.41	0.37	0.42	0.38
Pays de la Loire	0.42	0.49	0.57	0.51	0.41	0.47	0.42	0.47
Bretagne	0.43	0.53	0.62	0.53	0.42	0.50	0.42	0.50
Poitou-Charentes	0.17	0.26	0.35	0.28	0.40	0.35	0.42	0.36
Aquitaine	0.29	0.37	0.45	0.36	0.39	0.36	0.41	0.37
Midi-Pyrénées	0.32	0.37	0.42	0.44	0.40	0.40	0.40	0.40
Limousin	0.24	0.47	0.70	0.51	0.37	0.42	0.40	0.43
Rhône-Alpes	0.29	0.37	0.45	0.41	0.40	0.40	0.40	0.39
Auvergne	0.45	0.66	0.87	0.74	0.40	0.50	0.39	0.49
Languedoc-Roussillon	0.43	0.51	0.58	0.55	0.40	0.46	0.41	0.46
Provence Côte d Azur	0.18	0.24	0.30	0.27	0.36	0.30	0.35	0.29

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Nombre de déplacements à pied ou en vélo par personne un jour de semaine

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	0.97	1.03	1.09	1.03	1.00	1.03	1.06	1.04
Champagne-Ardenne	0.49	0.69	0.89	0.74	0.79	0.80	0.76	0.78
Picardie	0.49	0.74	0.99	0.84	0.76	0.79	0.69	0.73
Haute-Normandie	0.53	0.76	0.98	0.76	0.80	0.76	0.75	0.68
Centre	0.51	0.65	0.78	0.72	0.71	0.66	0.67	0.62
Basse-Normandie	0.42	0.62	0.81	0.65	0.68	0.64	0.63	0.59
Bourgogne	0.59	0.83	1.07	0.81	0.69	0.80	0.67	0.80
Nord	0.52	0.71	0.89	0.89	0.93	0.87	0.82	0.83
Lorraine	0.53	0.77	1.01	0.83	0.78	0.81	0.73	0.78
Alsace	1.13	1.36	1.60	1.52	0.79	1.19	0.80	1.15
Franche-Comté	0.50	0.71	0.93	0.69	0.71	0.69	0.68	0.68
Pays de la Loire	0.65	0.73	0.81	0.75	0.73	0.75	0.68	0.74
Bretagne	0.63	0.74	0.85	0.74	0.70	0.72	0.68	0.70
Poitou-Charentes	0.33	0.41	0.50	0.50	0.66	0.54	0.59	0.47
Aquitaine	0.35	0.45	0.54	0.43	0.72	0.56	0.66	0.49
Midi-Pyrénées	0.64	0.71	0.79	0.65	0.72	0.68	0.68	0.66
Limousin	0.27	0.52	0.77	0.56	0.69	0.74	0.65	0.70
Rhône-Alpes	0.78	0.90	1.02	0.92	0.78	0.85	0.76	0.82
Auvergne	0.68	0.87	1.05	0.78	0.68	0.76	0.66	0.74
Languedoc-Roussillon	0.69	0.77	0.85	0.79	0.82	0.81	0.79	0.79
Provence Côte d Azur	0.60	0.71	0.83	0.77	0.92	0.78	0.94	0.81

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Nombre de déplacements pour le travail habituel par personne un jour de semaine

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	0.69	0.72	0.74	0.71	0.71	0.71	0.72	0.72
Champagne-Ardenne	0.61	0.76	0.91	0.69	0.66	0.68	0.68	0.70
Picardie	0.48	0.61	0.74	0.70	0.66	0.68	0.68	0.69
Haute-Normandie	0.36	0.58	0.79	0.64	0.66	0.67	0.67	0.68
Centre	0.45	0.54	0.62	0.51	0.67	0.65	0.69	0.67
Basse-Normandie	0.51	0.63	0.76	0.77	0.66	0.68	0.67	0.69
Bourgogne	0.45	0.54	0.63	0.65	0.65	0.64	0.66	0.66
Nord	0.47	0.55	0.62	0.58	0.61	0.58	0.63	0.60
Lorraine	0.47	0.60	0.72	0.69	0.65	0.67	0.66	0.68
Alsace	0.45	0.56	0.67	0.51	0.70	0.67	0.72	0.69
Franche-Comté	0.38	0.53	0.67	0.58	0.67	0.66	0.67	0.66
Pays de la Loire	0.78	0.85	0.91	0.82	0.69	0.76	0.71	0.77
Bretagne	0.59	0.67	0.75	0.68	0.67	0.68	0.69	0.69
Poitou-Charentes	0.55	0.69	0.82	0.70	0.65	0.65	0.66	0.66
Aquitaine	0.58	0.66	0.74	0.64	0.66	0.67	0.67	0.68
Midi-Pyrénées	0.76	0.81	0.86	0.73	0.67	0.69	0.69	0.71
Limousin	0.53	0.74	0.95	0.58	0.64	0.64	0.64	0.64
Rhône-Alpes	0.56	0.63	0.71	0.64	0.69	0.66	0.69	0.66
Auvergne	0.42	0.54	0.66	0.54	0.66	0.63	0.67	0.64
Languedoc-Roussillon	0.53	0.58	0.63	0.54	0.61	0.61	0.62	0.62
Provence Côte d Azur	0.53	0.61	0.70	0.65	0.63	0.62	0.63	0.63

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Nombre de déplacements pour les études par personne un jour de semaine

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	0.35	0.37	0.40	0.40	0.39	0.40	0.38	0.38
Champagne-Ardenne	0.10	0.31	0.52	0.55	0.38	0.39	0.37	0.37
Picardie	0.20	0.32	0.45	0.46	0.40	0.41	0.40	0.40
Haute-Normandie	0.19	0.31	0.43	0.38	0.40	0.39	0.37	0.37
Centre	0.16	0.29	0.41	0.44	0.35	0.36	0.34	0.34
Basse-Normandie	0.20	0.30	0.41	0.34	0.36	0.35	0.36	0.36
Bourgogne	0.32	0.45	0.57	0.39	0.34	0.35	0.33	0.33
Nord	0.30	0.38	0.45	0.38	0.44	0.42	0.41	0.41
Lorraine	0.26	0.38	0.50	0.39	0.38	0.38	0.37	0.37
Alsace	0.26	0.40	0.55	0.44	0.38	0.39	0.36	0.36
Franche-Comté	0.21	0.40	0.59	0.54	0.37	0.38	0.39	0.39
Pays de la Loire	0.32	0.35	0.39	0.38	0.38	0.38	0.37	0.37
Bretagne	0.34	0.40	0.47	0.38	0.36	0.37	0.36	0.36
Poitou-Charentes	0.12	0.19	0.26	0.24	0.34	0.33	0.34	0.34
Aquitaine	0.22	0.30	0.38	0.32	0.35	0.34	0.34	0.34
Midi-Pyrénées	0.25	0.29	0.32	0.36	0.36	0.36	0.34	0.34
Limousin	0.03	0.10	0.17	0.16	0.31	0.30	0.33	0.33
Rhône-Alpes	0.28	0.35	0.43	0.45	0.39	0.40	0.38	0.38
Auvergne	0.14	0.25	0.36	0.29	0.33	0.32	0.32	0.32
Languedoc-Roussillon	0.31	0.36	0.42	0.38	0.38	0.38	0.38	0.38
Provence Côte d Azur	0.22	0.29	0.36	0.35	0.38	0.37	0.35	0.35

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Nombre de déplacements pour faire des achats par personne un jour de semaine

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	0.58	0.61	0.64	0.59	0.62	0.61	0.62	0.62
Champagne-Ardenne	0.34	0.47	0.60	0.45	0.62	0.58	0.63	0.57
Picardie	0.60	0.76	0.91	0.72	0.61	0.62	0.72	0.62
Haute-Normandie	0.51	0.64	0.77	0.57	0.62	0.62	0.62	0.62
Centre	0.54	0.65	0.76	0.56	0.62	0.60	0.62	0.59
Basse-Normandie	0.43	0.57	0.71	0.58	0.60	0.59	0.60	0.58
Bourgogne	0.62	0.73	0.84	0.67	0.62	0.65	0.62	0.66
Nord	0.57	0.66	0.75	0.66	0.62	0.63	0.62	0.63
Lorraine	0.42	0.52	0.62	0.58	0.62	0.59	0.62	0.58
Alsace	0.65	0.80	0.94	0.84	0.63	0.65	0.64	0.67
Franche-Comté	0.46	0.60	0.74	0.53	0.61	0.59	0.62	0.59
Pays de la Loire	0.59	0.65	0.71	0.64	0.61	0.62	0.61	0.63
Bretagne	0.60	0.69	0.78	0.70	0.62	0.65	0.62	0.65
Poitou-Charentes	0.47	0.56	0.65	0.50	0.62	0.59	0.62	0.59
Aquitaine	0.57	0.65	0.73	0.63	0.63	0.62	0.63	0.61
Midi-Pyrénées	0.55	0.59	0.64	0.57	0.62	0.60	0.62	0.60
Limousin	0.68	0.90	1.13	0.84	0.63	0.67	0.64	0.69
Rhône-Alpes	0.55	0.62	0.69	0.61	0.62	0.60	0.62	0.60
Auvergne	0.54	0.68	0.83	0.60	0.62	0.62	0.62	0.62
Languedoc-Roussillon	0.61	0.69	0.76	0.67	0.64	0.66	0.65	0.66
Provence Côte d Azur	0.61	0.70	0.78	0.71	0.66	0.68	0.67	0.70

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Nombre de déplacements pour les loisirs ou des visites par personne un jour de semaine

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	0.37	0.40	0.42	0.40	0.42	0.41	0.41	0.41
Champagne-Ardenne	0.23	0.34	0.44	0.35	0.40	0.39	0.40	0.38
Picardie	0.17	0.24	0.31	0.23	0.40	0.33	0.38	0.30
Haute-Normandie	0.27	0.44	0.61	0.52	0.40	0.42	0.39	0.40
Centre	0.28	0.36	0.44	0.36	0.40	0.36	0.39	0.36
Basse-Normandie	0.28	0.41	0.54	0.39	0.39	0.39	0.39	0.38
Bourgogne	0.25	0.35	0.45	0.31	0.40	0.39	0.39	0.38
Nord	0.28	0.35	0.42	0.35	0.41	0.37	0.40	0.36
Lorraine	0.30	0.38	0.47	0.39	0.40	0.39	0.39	0.37
Alsace	0.45	0.57	0.68	0.59	0.41	0.46	0.40	0.44
Franche-Comté	0.35	0.51	0.67	0.44	0.40	0.41	0.40	0.40
Pays de la Loire	0.45	0.51	0.57	0.50	0.41	0.48	0.40	0.47
Bretagne	0.49	0.56	0.63	0.56	0.41	0.51	0.41	0.51
Poitou-Charentes	0.25	0.33	0.41	0.29	0.40	0.36	0.40	0.34
Aquitaine	0.27	0.33	0.39	0.30	0.41	0.33	0.41	0.32
Midi-Pyrénées	0.38	0.43	0.47	0.40	0.42	0.40	0.41	0.40
Limousin	0.25	0.44	0.62	0.41	0.40	0.43	0.40	0.42
Rhône-Alpes	0.42	0.49	0.56	0.49	0.42	0.46	0.41	0.45
Auvergne	0.32	0.44	0.57	0.44	0.40	0.43	0.39	0.42
Languedoc-Roussillon	0.40	0.47	0.54	0.50	0.42	0.46	0.42	0.45
Provence Côte d Azur	0.31	0.39	0.47	0.40	0.43	0.40	0.43	0.40

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Durée totale des déplacements par personne un jour de semaine (minutes)

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	70	72	74	72	63	71	71	71
Champagne-Ardenne	42	47	52	47	55	50	53	50
Picardie	50	57	63	60	55	58	54	58
Haute-Normandie	46	53	59	53	56	53	54	53
Centre	43	47	51	46	55	49	54	50
Basse-Normandie	36	40	44	43	54	45	52	46
Bourgogne	45	49	54	48	54	51	53	50
Nord	49	52	56	51	58	51	54	51
Lorraine	46	51	56	51	56	52	54	51
Alsace	56	60	64	62	57	59	55	59
Franche-Comté	47	55	62	53	55	55	53	55
Pays de la Loire	52	55	57	54	56	54	54	54
Bretagne	51	55	58	55	54	55	54	55
Poitou-Charentes	45	49	54	49	54	49	52	48
Aquitaine	46	49	53	46	55	51	53	51
Midi-Pyrénées	51	53	55	53	55	54	54	54
Limousin	42	53	63	51	53	53	51	53
Rhône-Alpes	51	55	58	55	57	55	55	56
Auvergne	42	47	52	44	54	49	53	50
Languedoc-Roussillon	50	53	56	53	55	54	53	54
Provence Côte d Azur	57	63	70	67	58	63	54	62

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Durée moyenne d'un déplacement en transport en commun (minutes)

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimeur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	43	45	46	45	40	44	45	45
Champagne-Ardenne	16	23	30	23	36	28	35	33
Picardie	21	31	42	32	37	34	38	37
Haute-Normandie	19	27	34	26	37	30	35	34
Centre	26	32	38	39	37	36	37	34
Basse-Normandie	31	36	41	35	37	36	37	37
Bourgogne	25	31	36	32	37	31	37	33
Nord	28	32	36	30	38	32	35	34
Lorraine	21	26	30	26	38	29	36	31
Alsace	23	28	33	30	37	32	34	33
Franche-Comté	24	36	48	33	36	39	36	41
Pays de la Loire	30	32	34	32	36	33	34	35
Bretagne	28	35	41	36	36	35	36	35
Poitou-Charentes	18	25	32	24	36	30	36	33
Aquitaine	32	37	43	33	38	35	36	37
Midi-Pyrénées	29	33	37	32	37	35	35	35
Limousin	10	32	54	40	35	32	35	33
Rhône-Alpes	28	37	46	39	38	37	35	39
Auvergne	26	36	46	37	37	35	37	33
Languedoc-Roussillon	27	30	32	29	36	33	35	34
Provence Côte d Azur	31	36	40	35	38	36	32	34

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Durée moyenne d'un déplacement en voiture comme conducteur (minutes)

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	21	22	22	22	18	21	21	21
Champagne-Ardenne	15	16	18	16	17	16	17	16
Picardie	16	17	19	17	17	17	17	18
Haute-Normandie	16	19	22	17	17	18	17	18
Centre	15	16	17	16	17	17	17	17
Basse-Normandie	13	14	16	15	17	16	17	16
Bourgogne	13	14	15	14	17	15	17	15
Nord	15	16	17	15	17	16	16	16
Lorraine	15	17	18	17	17	17	17	16
Alsace	17	18	20	18	17	18	17	17
Franche-Comté	16	17	19	17	17	17	17	17
Pays de la Loire	14	15	15	15	17	15	17	15
Bretagne	14	15	16	15	17	15	17	16
Poitou-Charentes	16	18	20	19	17	17	16	17
Aquitaine	14	15	16	15	17	16	16	16
Midi-Pyrénées	15	16	17	17	17	17	17	17
Limousin	14	16	19	16	17	16	17	17
Rhône-Alpes	16	17	18	16	17	17	17	17
Auvergne	14	15	17	15	17	17	17	16
Languedoc-Roussillon	16	16	17	16	17	16	17	17
Provence Côte d Azur	16	19	22	21	17	19	17	19

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Distance totale parcourue à vol d'oiseau ⁴ par personne un jour de semaine (km)

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	13.8	14.3	14.8	14.4	13.8	14.3	13.7	14.0
Champagne-Ardenne	12.0	15.3	18.7	13.0	16.6	15.0	16.7	15.5
Picardie	17.4	21.3	25.1	22.4	17.6	19.5	18.1	20.3
Haute-Normandie	14.6	19.3	23.9	17.0	16.1	16.9	16.5	17.9
Centre	12.8	15.3	17.9	16.1	17.5	16.8	17.7	17.6
Basse-Normandie	10.4	12.5	14.6	12.0	18.0	14.5	18.5	15.2
Bourgogne	11.1	13.3	15.4	13.4	17.7	15.3	18.1	15.6
Nord	13.4	15.2	16.9	14.1	14.2	14.2	14.2	14.2
Lorraine	15.3	18.1	20.8	17.0	16.4	16.8	16.6	16.8
Alsace	13.9	16.8	19.7	16.2	16.5	16.4	16.4	16.5
Franche-Comté	15.5	18.7	21.8	17.6	17.7	17.9	17.8	18.3
Pays de la Loire	17.3	18.5	19.8	18.1	17.1	17.8	17.5	17.6
Bretagne	16.9	18.9	20.8	19.3	17.6	18.8	18.0	18.8
Poitou-Charentes	19.5	22.7	25.8	21.9	17.9	18.8	18.3	19.1
Aquitaine	13.9	16.2	18.4	14.0	16.8	15.5	16.9	16.2
Midi-Pyrénées	15.2	16.5	17.8	16.6	17.1	16.7	17.5	17.0
Limousin	14.1	18.9	23.7	17.3	17.3	17.0	17.3	17.2
Rhône-Alpes	14.6	16.4	18.2	16.5	16.3	16.7	16.2	17.0
Auvergne	12.3	15.5	18.8	14.3	17.7	16.5	18.0	16.9
Languedoc-Roussillon	12.9	14.3	15.8	14.0	16.0	14.7	16.0	14.7
Provence Côte d Azur	12.7	14.5	16.2	14.4	13.5	13.8	13.0	13.2

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

⁴ Il s'agit des distances à vol d'oiseau entre les centres des communes (des arrondissements à Paris, Lyon, Marseille) de départ et d'arrivée de chaque déplacement. Par construction, les déplacements internes à une même commune sont donc affectés d'une distance nulle.

Distance moyenne d'un déplacement en voiture (conducteur)

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	6.3	6.7	7.1	6.9	6.1	6.7	6.4	6.5
Champagne-Ardenne	5.4	7.1	8.7	5.9	7.1	6.9	7.1	7.0
Picardie	6.6	8.0	9.4	8.1	7.3	7.4	7.4	7.7
Haute-Normandie	6.5	9.0	11.5	7.8	6.8	7.7	6.8	7.9
Centre	5.3	6.2	7.2	6.8	7.2	7.0	7.1	7.2
Basse-Normandie	5.9	6.9	7.9	6.1	7.4	7.0	7.6	7.4
Bourgogne	4.7	5.5	6.3	5.6	7.4	6.1	7.5	6.5
Nord	5.3	6.1	6.9	5.7	6.2	5.8	5.7	5.7
Lorraine	6.7	7.8	9.0	7.4	6.8	7.1	6.8	7.1
Alsace	7.2	8.7	10.1	8.6	6.8	7.9	6.8	7.7
Franche-Comté	7.1	8.5	9.8	8.0	7.3	7.8	7.4	7.9
Pays de la Loire	6.2	6.7	7.2	6.8	7.0	6.8	7.1	6.8
Bretagne	6.2	6.9	7.5	7.0	7.2	7.0	7.3	7.1
Poitou-Charentes	8.6	10.1	11.6	10.5	7.4	8.6	7.4	8.6
Aquitaine	5.3	6.0	6.8	5.3	6.9	6.1	6.7	6.3
Midi-Pyrénées	6.0	6.5	7.1	6.8	7.0	6.9	7.0	6.9
Limousin	4.8	7.0	9.3	7.2	7.3	7.1	7.4	7.4
Rhône-Alpes	6.2	6.8	7.4	6.4	6.7	6.8	6.6	6.9
Auvergne	6.2	7.2	8.2	7.2	7.3	7.6	7.3	7.6
Languedoc-Roussillon	5.6	6.2	6.7	6.0	6.8	6.2	6.8	6.4
Provence Côte d Azur	5.1	5.8	6.5	5.7	5.8	5.5	5.6	5.3

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Proportion de personnes se rendant sur leur lieu de travail ou d'étude en transport en commun

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	0.2921	0.3107	0.3293	0.3097	0.2259	0.3065	0.3023	0.3022
Champagne-Ardenne	0.0193	0.1236	0.2279	0.2138	0.1573	0.1664	0.1349	0.1349
Picardie	0.0152	0.0603	0.1054	0.1009	0.1507	0.1182	0.1412	0.1410
Haute-Normandie	0.0401	0.1012	0.1623	0.1387	0.1662	0.1354	0.1407	0.1404
Centre	0.0300	0.0787	0.1274	0.0899	0.1429	0.1120	0.1213	0.1216
Basse-Normandie	0.0144	0.1184	0.2225	0.1609	0.1402	0.1392	0.1250	0.1246
Bourgogne	0.0438	0.1510	0.2582	0.1954	0.1386	0.1437	0.1260	0.1259
Nord	0.0940	0.1522	0.2104	0.1443	0.1966	0.1507	0.1498	0.1505
Lorraine	0.0561	0.1133	0.1706	0.0845	0.1613	0.1238	0.1340	0.1342
Alsace	0.0227	0.0685	0.1142	0.1006	0.1586	0.1106	0.1326	0.1330
Franche-Comté	0.0366	0.1606	0.2847	0.1755	0.1468	0.1626	0.1289	0.1288
Pays de la Loire	0.0996	0.1223	0.1449	0.1194	0.1470	0.1300	0.1221	0.1210
Bretagne	0.0683	0.1184	0.1685	0.1258	0.1367	0.1122	0.1210	0.1210
Poitou-Charentes	0.0051	0.0240	0.0428	0.0259	0.1364	0.0874	0.1123	0.1123
Aquitaine	0.0561	0.0954	0.1346	0.1154	0.1487	0.1352	0.1150	0.1148
Midi-Pyrénées	0.0505	0.0690	0.0874	0.0717	0.1424	0.1159	0.1178	0.1179
Limousin	- .0084	0.0079	0.0241	0.0056	0.1362	0.0924	0.1132	0.1136
Rhône-Alpes	0.0854	0.1258	0.1663	0.1452	0.1627	0.1488	0.1295	0.1298
Auvergne	- .0193	0.1015	0.2223	0.0994	0.1364	0.1142	0.1203	0.1209
Languedoc-Roussillon	0.0768	0.1022	0.1276	0.1006	0.1544	0.1284	0.1288	0.1290
Provence Côte d Azur	0.0855	0.1325	0.1795	0.1573	0.1822	0.1583	0.1294	0.1293

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Proportion de personnes se rendant sur leur lieu de travail ou d'étude en voiture (conducteur)

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	0.2889	0.3057	0.3225	0.2992	0.3972	0.3261	0.3075	0.3075
Champagne-Ardenne	0.4529	0.5822	0.7116	0.4792	0.4835	0.4896	0.5130	0.5130
Picardie	0.4869	0.5925	0.6981	0.5914	0.4973	0.5224	0.5183	0.5176
Haute-Normandie	0.4203	0.5421	0.6638	0.5465	0.4745	0.5190	0.5155	0.5145
Centre	0.4990	0.5916	0.6842	0.5582	0.5202	0.5476	0.5503	0.5515
Basse-Normandie	0.4615	0.5555	0.6496	0.5339	0.5190	0.5426	0.5411	0.5394
Bourgogne	0.3503	0.4457	0.5411	0.4474	0.5258	0.4993	0.5447	0.5440
Nord	0.4399	0.5068	0.5736	0.5137	0.4182	0.4739	0.4869	0.4892
Lorraine	0.4501	0.5382	0.6263	0.5297	0.4906	0.5162	0.5258	0.5266
Alsace	0.3939	0.4917	0.5896	0.4595	0.4957	0.4783	0.5275	0.5291
Franche-Comté	0.3666	0.4929	0.6192	0.4652	0.5138	0.5111	0.5314	0.5310
Pays de la Loire	0.5004	0.5302	0.5600	0.5126	0.5056	0.5222	0.5395	0.5344
Bretagne	0.5103	0.5596	0.6090	0.5473	0.5200	0.5467	0.5405	0.5409
Poitou-Charentes	0.6210	0.7078	0.7947	0.6623	0.5334	0.5790	0.5623	0.5621
Aquitaine	0.5066	0.5749	0.6433	0.5681	0.5134	0.5460	0.5535	0.5523
Midi-Pyrénées	0.5229	0.5550	0.5871	0.5300	0.5146	0.5187	0.5510	0.5511
Limousin	0.7264	0.8229	0.9195	0.7142	0.5333	0.5528	0.5610	0.5630
Rhône-Alpes	0.4968	0.5558	0.6148	0.5235	0.4844	0.5066	0.5166	0.5179
Auvergne	0.3629	0.4776	0.5924	0.4836	0.5331	0.5184	0.5562	0.5589
Languedoc-Roussillon	0.4561	0.4933	0.5306	0.4623	0.4793	0.4843	0.5095	0.5100
Provence Côte d Azur	0.4228	0.4906	0.5584	0.4427	0.4383	0.4594	0.4967	0.4966

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Proportion de personnes se rendant sur leur lieu de travail ou d'étude en voiture (passager)

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	0.0347	0.0425	0.0502	0.0444	0.0609	0.0528	0.0455	0.0451
Champagne-Ardenne	0.0256	0.0642	0.1028	0.0517	0.0816	0.0751	0.0828	0.0763
Picardie	0.0312	0.1053	0.1794	0.1240	0.0891	0.0941	0.0976	0.0981
Haute-Normandie	0.0059	0.0360	0.0660	0.0400	0.0815	0.0700	0.0780	0.0694
Centre	0.0135	0.0569	0.1003	0.0509	0.0830	0.0754	0.0844	0.0790
Basse-Normandie	0.1323	0.2050	0.2777	0.1267	0.0873	0.1223	0.0927	0.1174
Bourgogne	0.0002	0.0543	0.1083	0.0405	0.0848	0.0754	0.0803	0.0732
Nord	0.0526	0.0943	0.1360	0.1174	0.0777	0.0986	0.0830	0.0963
Lorraine	0.0331	0.0855	0.1380	0.0647	0.0821	0.0814	0.0803	0.0809
Alsace	0.0218	0.0919	0.1620	0.1383	0.0781	0.0848	0.0732	0.0750
Franche-Comté	- .0136	0.0481	0.1098	0.0911	0.0838	0.0773	0.0896	0.0845
Pays de la Loire	0.0687	0.0907	0.1128	0.1009	0.0812	0.0908	0.0884	0.0957
Bretagne	0.0402	0.0750	0.1099	0.0773	0.0861	0.0859	0.0886	0.0893
Poitou-Charentes	0.0659	0.1189	0.1718	0.1236	0.0824	0.0938	0.0944	0.0988
Aquitaine	0.0411	0.0728	0.1044	0.0631	0.0788	0.0699	0.0844	0.0722
Midi-Pyrénées	0.0481	0.0714	0.0947	0.0775	0.0811	0.0816	0.0780	0.0768
Limousin	- .0074	0.0611	0.1295	0.1121	0.0764	0.0793	0.0885	0.0887
Rhône-Alpes	0.0271	0.0549	0.0828	0.0633	0.0794	0.0718	0.0777	0.0681
Auvergne	0.1034	0.1980	0.2927	0.2518	0.0821	0.1070	0.0778	0.0939
Languedoc-Roussillon	0.1004	0.1320	0.1635	0.1328	0.0845	0.0987	0.0924	0.1004
Provence Côte d Azur	0.0197	0.0467	0.0737	0.0498	0.0711	0.0642	0.0624	0.0558

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Proportion de personnes se rendant sur leur lieu de travail ou d'étude à pied ou en vélo

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	0.1896	0.2066	0.2235	0.2124	0.1848	0.1917	0.2101	0.2101
Champagne-Ardenne	0.0483	0.1594	0.2706	0.1795	0.1544	0.1633	0.1496	0.1496
Picardie	0.0702	0.1225	0.1748	0.1100	0.1443	0.1463	0.1284	0.1283
Haute-Normandie	0.0931	0.2063	0.3195	0.1723	0.1538	0.1603	0.1422	0.1419
Centre	0.0488	0.1490	0.2491	0.2040	0.1339	0.1432	0.1250	0.1252
Basse-Normandie	0.0052	0.0677	0.1302	0.1147	0.1331	0.1174	0.1251	0.1247
Bourgogne	0.0803	0.1761	0.2719	0.1719	0.1327	0.1427	0.1316	0.1315
Nord	0.0755	0.1227	0.1699	0.1138	0.1789	0.1559	0.1477	0.1484
Lorraine	0.0752	0.1453	0.2155	0.1670	0.1451	0.1477	0.1391	0.1393
Alsace	0.1582	0.2461	0.3340	0.2097	0.1440	0.1758	0.1482	0.1486
Franche-Comté	0.0405	0.1272	0.2140	0.1414	0.1340	0.1337	0.1362	0.1361
Pays de la Loire	0.0754	0.0995	0.1235	0.1011	0.1393	0.1228	0.1295	0.1283
Bretagne	0.0773	0.1164	0.1555	0.1138	0.1341	0.1230	0.1292	0.1293
Poitou-Charentes	0.0271	0.0893	0.1516	0.1074	0.1271	0.1246	0.1161	0.1161
Aquitaine	0.0461	0.0868	0.1276	0.0917	0.1358	0.1196	0.1249	0.1246
Midi-Pyrénées	0.1208	0.1457	0.1707	0.1441	0.1370	0.1401	0.1292	0.1292
Limousin	- .0071	0.0342	0.0754	0.0932	0.1319	0.1297	0.1254	0.1258
Rhône-Alpes	0.1331	0.1809	0.2287	0.1887	0.1468	0.1649	0.1513	0.1517
Auvergne	0.0679	0.1438	0.2198	0.1247	0.1294	0.1290	0.1268	0.1274
Languedoc-Roussillon	0.0936	0.1236	0.1536	0.1431	0.1572	0.1463	0.1561	0.1563
Provence Côte d Azur	0.0978	0.1557	0.2136	0.2031	0.1787	0.1753	0.1859	0.1858

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Proportion des déplacements vers le lieu de travail ou d'étude en transport en commun

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	0.3112	0.3303	0.3494	0.3330	0.2354	0.3196	0.3195	0.3200
Champagne-Ardenne	0.0112	0.1390	0.2669	0.2370	0.1645	0.1901	0.1442	0.1412
Picardie	0.0286	0.0795	0.1304	0.0949	0.1572	0.1340	0.1472	0.1465
Haute-Normandie	0.0417	0.1663	0.2909	0.1995	0.1744	0.1800	0.1523	0.1526
Centre	0.0404	0.0867	0.1330	0.1081	0.1496	0.1189	0.1329	0.1340
Basse-Normandie	0.0240	0.1153	0.2065	0.1481	0.1462	0.1357	0.1295	0.1296
Bourgogne	0.0872	0.1694	0.2516	0.2056	0.1447	0.1487	0.1327	0.1318
Nord	0.1157	0.1723	0.2289	0.1636	0.2047	0.1613	0.1623	0.1657
Lorraine	0.0595	0.1238	0.1881	0.1029	0.1688	0.1392	0.1414	0.1404
Alsace	0.0286	0.0670	0.1055	0.1003	0.1676	0.1125	0.1447	0.1456
Franche-Comté	0.0727	0.1672	0.2616	0.1700	0.1545	0.1713	0.1320	0.1315
Pays de la Loire	0.1061	0.1276	0.1490	0.1373	0.1555	0.1461	0.1310	0.1264
Bretagne	0.0735	0.1146	0.1556	0.1191	0.1433	0.1148	0.1294	0.1286
Poitou-Charentes	0.0090	0.0401	0.0712	0.0425	0.1433	0.1013	0.1173	0.1180
Aquitaine	0.0847	0.1262	0.1676	0.1439	0.1559	0.1485	0.1231	0.1234
Midi-Pyrénées	0.0524	0.0690	0.0856	0.0803	0.1504	0.1210	0.1300	0.1292
Limousin	- .0001	0.0180	0.0361	0.0139	0.1441	0.1007	0.1194	0.1204
Rhône-Alpes	0.0855	0.1237	0.1620	0.1424	0.1707	0.1536	0.1387	0.1392
Auvergne	0.0034	0.0667	0.1300	0.0598	0.1421	0.0956	0.1270	0.1302
Languedoc-Roussillon	0.0736	0.0959	0.1183	0.1000	0.1600	0.1257	0.1332	0.1337
Provence Côte d Azur	0.0918	0.1451	0.1985	0.1685	0.1911	0.1695	0.1445	0.1460

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Proportion des déplacements vers le lieu de travail ou d'étude en voiture (conducteur)

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	0.2908	0.3088	0.3267	0.2991	0.3991	0.3213	0.3149	0.3133
Champagne-Ardenne	0.4511	0.5960	0.7408	0.4633	0.4854	0.5234	0.5157	0.5280
Picardie	0.4814	0.5980	0.7146	0.5896	0.4947	0.5315	0.5160	0.5309
Haute-Normandie	0.3742	0.5052	0.6363	0.5010	0.4726	0.4886	0.5126	0.5144
Centre	0.5135	0.6125	0.7115	0.5642	0.5198	0.5504	0.5489	0.5661
Basse-Normandie	0.4679	0.5716	0.6753	0.5234	0.5208	0.5468	0.5443	0.5532
Bourgogne	0.3706	0.4584	0.5462	0.4695	0.5268	0.5011	0.5469	0.5336
Nord	0.4371	0.5011	0.5652	0.5051	0.4152	0.4550	0.4848	0.4844
Lorraine	0.4287	0.5221	0.6154	0.5102	0.4864	0.5181	0.5222	0.5293
Alsace	0.2926	0.3925	0.4925	0.3429	0.4923	0.4194	0.5203	0.4749
Franche-Comté	0.3069	0.4435	0.5800	0.4141	0.5131	0.4888	0.5290	0.5065
Pays de la Loire	0.5366	0.5718	0.6070	0.5489	0.5070	0.5613	0.5404	0.5591
Bretagne	0.5133	0.5645	0.6156	0.5674	0.5216	0.5666	0.5435	0.5580
Poitou-Charentes	0.6433	0.7328	0.8222	0.6634	0.5363	0.5910	0.5679	0.5887
Aquitaine	0.5096	0.5834	0.6571	0.5764	0.5158	0.5494	0.5559	0.5682
Midi-Pyrénées	0.5373	0.5672	0.5970	0.5344	0.5197	0.5287	0.5553	0.5535
Limousin	0.7583	0.8450	0.9318	0.7173	0.5397	0.5782	0.5633	0.5748
Rhône-Alpes	0.4645	0.5263	0.5880	0.4830	0.4850	0.4801	0.5120	0.4927
Auvergne	0.3834	0.4875	0.5917	0.4859	0.5361	0.5012	0.5619	0.5399
Languedoc-Roussillon	0.4651	0.5051	0.5451	0.4630	0.4826	0.4920	0.5084	0.5022
Provence Côte d Azur	0.4475	0.5155	0.5834	0.4563	0.4412	0.4590	0.4914	0.4810

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Proportion des déplacements vers le lieu de travail ou d'étude en voiture (passager)

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	0.0532	0.0614	0.0696	0.0644	0.0938	0.0832	0.0676	0.0677
Champagne-Ardenne	0.0155	0.0416	0.0677	0.0359	0.1193	0.1053	0.1179	0.1155
Picardie	0.0676	0.1721	0.2767	0.2072	0.1299	0.1372	0.1380	0.1373
Haute-Normandie	0.0160	0.0476	0.0792	0.0436	0.1206	0.1107	0.1165	0.1167
Centre	0.0325	0.0862	0.1399	0.0521	0.1214	0.1143	0.1202	0.1212
Basse-Normandie	0.1321	0.1944	0.2568	0.1357	0.1262	0.1354	0.1282	0.1283
Bourgogne	0.0695	0.1421	0.2146	0.0956	0.1229	0.1265	0.1176	0.1168
Nord	0.0889	0.1335	0.1782	0.1490	0.1163	0.1298	0.1214	0.1239
Lorraine	0.0813	0.1366	0.1920	0.1357	0.1210	0.1206	0.1185	0.1176
Alsace	0.0767	0.1839	0.2911	0.2440	0.1165	0.1318	0.1066	0.1072
Franche-Comté	0.0240	0.0853	0.1466	0.1044	0.1228	0.1152	0.1253	0.1249
Pays de la Loire	0.0964	0.1207	0.1450	0.1275	0.1195	0.1207	0.1215	0.1172
Bretagne	0.0773	0.1195	0.1617	0.1234	0.1252	0.1286	0.1234	0.1226
Poitou-Charentes	0.0575	0.1052	0.1529	0.1213	0.1195	0.1198	0.1280	0.1287
Aquitaine	0.0975	0.1391	0.1806	0.1295	0.1154	0.1186	0.1193	0.1196
Midi-Pyrénées	0.0774	0.0985	0.1196	0.1070	0.1185	0.1174	0.1115	0.1108
Limousin	- .0035	0.0862	0.1760	0.1691	0.1116	0.1129	0.1171	0.1180
Rhône-Alpes	0.0533	0.0938	0.1342	0.1078	0.1180	0.1162	0.1161	0.1165
Auvergne	0.1357	0.2446	0.3535	0.3213	0.1186	0.1334	0.1119	0.1147
Languedoc-Roussillon	0.1515	0.1898	0.2282	0.2123	0.1230	0.1417	0.1255	0.1259
Provence Côte d Azur	0.0460	0.0845	0.1229	0.0927	0.1061	0.1049	0.0945	0.0955

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Proportion des déplacements vers le lieu de travail ou à pied ou en vélo

région	Estimateur direct avec les poids nationaux			Modèle simplifié			Modèle détaillé	
	borne inf. de l'intervalle de confiance	estimateur ponctuel	borne sup. de l'intervalle de confiance	Estimateur direct par calage régional	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire	Estimateur synthétique de type régression	Estimateur par modèle mixte effet régional aléatoire
Ile de France	0.2467	0.2659	0.2850	0.2679	0.2379	0.2466	0.2633	0.2626
Champagne-Ardenne	0.0494	0.1856	0.3219	0.2232	0.2053	0.2143	0.1988	0.2043
Picardie	0.0820	0.1354	0.1887	0.1040	0.1945	0.1864	0.1798	0.1764
Haute-Normandie	0.1387	0.2544	0.3700	0.2094	0.2055	0.2072	0.1910	0.1898
Centre	0.0616	0.1800	0.2983	0.2468	0.1845	0.1843	0.1725	0.1723
Basse-Normandie	0.0087	0.1055	0.2024	0.1812	0.1824	0.1606	0.1764	0.1659
Bourgogne	0.1328	0.2231	0.3134	0.2277	0.1822	0.2022	0.1803	0.1945
Nord	0.1363	0.1930	0.2497	0.1823	0.2346	0.2151	0.1952	0.1957
Lorraine	0.1270	0.2175	0.3080	0.2511	0.1982	0.2080	0.1916	0.2016
Alsace	0.2253	0.3460	0.4667	0.3085	0.1972	0.2544	0.2024	0.2297
Franche-Comté	0.1176	0.2653	0.4130	0.2858	0.1846	0.2155	0.1934	0.2072
Pays de la Loire	0.1061	0.1382	0.1703	0.1498	0.1915	0.1729	0.1811	0.1752
Bretagne	0.1244	0.1781	0.2319	0.1677	0.1864	0.1790	0.1804	0.1785
Poitou-Charentes	0.0428	0.1085	0.1742	0.1580	0.1764	0.1660	0.1654	0.1618
Aquitaine	0.0725	0.1092	0.1458	0.1034	0.1874	0.1560	0.1748	0.1515
Midi-Pyrénées	0.1881	0.2148	0.2415	0.2155	0.1864	0.1958	0.1759	0.1831
Limousin	- .0045	0.0507	0.1059	0.0997	0.1796	0.1703	0.1788	0.1781
Rhône-Alpes	0.1925	0.2482	0.3038	0.2622	0.1994	0.2285	0.2066	0.2229
Auvergne	0.1057	0.1749	0.2441	0.1151	0.1794	0.1696	0.1750	0.1708
Languedoc-Roussillon	0.1420	0.1782	0.2144	0.1999	0.2115	0.1972	0.2134	0.2040
Provence Côte d Azur	0.1260	0.1834	0.2408	0.2236	0.2333	0.2157	0.2384	0.2280

Champ : population âgée de 6 ans ou plus, déplacements pendant un jour de semaine du lundi au vendredi dans un rayon de 80 km autour du domicile.

Annexe 5 - Estimation de la variance de l'estimateur direct

L'échantillon de l'enquête Transport et déplacements résulte de la fusion par partage des poids de deux échantillons : l'échantillon national⁵ d'une part, l'extension locale sur le périmètre du département de Loire-Atlantique et de la Division territoriale d'aménagement de l'estuaire de la Loire⁶, d'autre part.

Chacun de ces échantillons a été sélectionné selon son propre plan de sondage. L'échantillon national n'étant pas stratifié par région, son intersection avec la région Pays de la Loire ou avec le département de Loire-Atlantique (comme avec n'importe quelle autre région de métropole) constitue un « domaine » au sens de la théorie des sondages, c'est-à-dire un sous-échantillon dont la taille, aléatoire, n'est pas contrôlée par les paramètres du tirage. Au contraire, l'extension locale a été sélectionnée directement dans une base de sondage ne contenant que les logements situés en Loire-Atlantique, et dans les communes du Maine et Loir concernées.

Pour simplifier, on désignera par la suite par Loire-Atlantique le champ géographique de l'extension d'échantillon. Le lecteur se rappellera que celui-ci inclut également la DTA complète.

Cette note décrit les diverses étapes d'estimation de la variance d'un paramètre estimé par l'enquête Transport, après redressement par calage de l'aléa d'échantillonnage et du biais de non-réponse.

LE PLAN DE SONDAGE ET L'ARTICULATION DES QUESTIONNAIRES

Les figures 1 et 2 résument le schéma de collecte de l'enquête Transport. Celle-ci s'est faite en deux visites, qui représentent deux degrés du plan de sondage.

En première visite, le questionnaire d'enquête observe différents types d'unités, correspondant aussi à des degrés différents du plan de sondage : le ménage, l'individu, le véhicule. Le ménage s'identifie à la résidence principale. Il est sélectionné par le biais d'un échantillonnage de logements. Individus et véhicules des ménages sélectionnés sont décrits de façon exhaustive. Certains d'entre eux ont par ailleurs été sélectionnés aléatoirement à l'intérieur de chaque ménage pour répondre à une partie du questionnaire. Selon la variable étudiée, on se situe donc, conditionnellement à la base de sondage utilisée -- restriction du recensement de 1999 ou de la base des logements neufs aux communes de l'échantillon-maître -- dans un sondage à un degré, dans un sondage en grappes, ou dans un sondage à deux degrés.

En fin de première visite, un individu Kish unique est sélectionné dans le ménage avec des probabilités différenciées par unité, pour renseigner un carnet journalier de déplacements pendant une semaine et répondre au questionnaire de la deuxième visite à l'aide de ce carnet.

Lors de la deuxième visite, un jour de la semaine, du lundi au vendredi, est sélectionné à probabilités égales pour décrire tous les déplacements locaux (de moins de 80 km autour du domicile) réalisés par l'individu Kish pendant cette journée.

Les voyages de longue distance (couvrant 80 km ou plus autour du domicile) constituent une partie du questionnaire de deuxième visite. Ils sont relevés sur une période de référence de 13 semaines précédant l'enquête. Ils avaient vocation à être décrits de façon exhaustive pour chaque individu Kish, mais la présence dans l'échantillon de quelques grands voyageurs a contraint là encore à un échantillonnage des voyages lorsque leur fréquence dépassait le seuil de 10.

Une phase supplémentaire de non-réponse s'est interposée entre les deux questionnaires : certains ménages ayant répondu en première visite ont refusé de poursuivre l'enquête à son terme, ou n'en ont pas eu le temps dans les délais impartis par le calendrier de la collecte. Il s'ensuit que l'échantillon de répondants en visite 2 est réduit par rapport à l'échantillon de répondants en première visite.

⁵ On inclut ici dans l'échantillon national les extensions régionales par tirage complémentaire dans l'EMEX.

⁶ Division territoriale d'aménagement (DTA) : zone d'étude spécifique à la direction régionale de l'Équipement des Pays de la Loire. La DTA est principalement incluse dans la Loire-Atlantique, mais comprend également 20 communes du Maine et Loire.

Figure 1. Le plan de sondage national

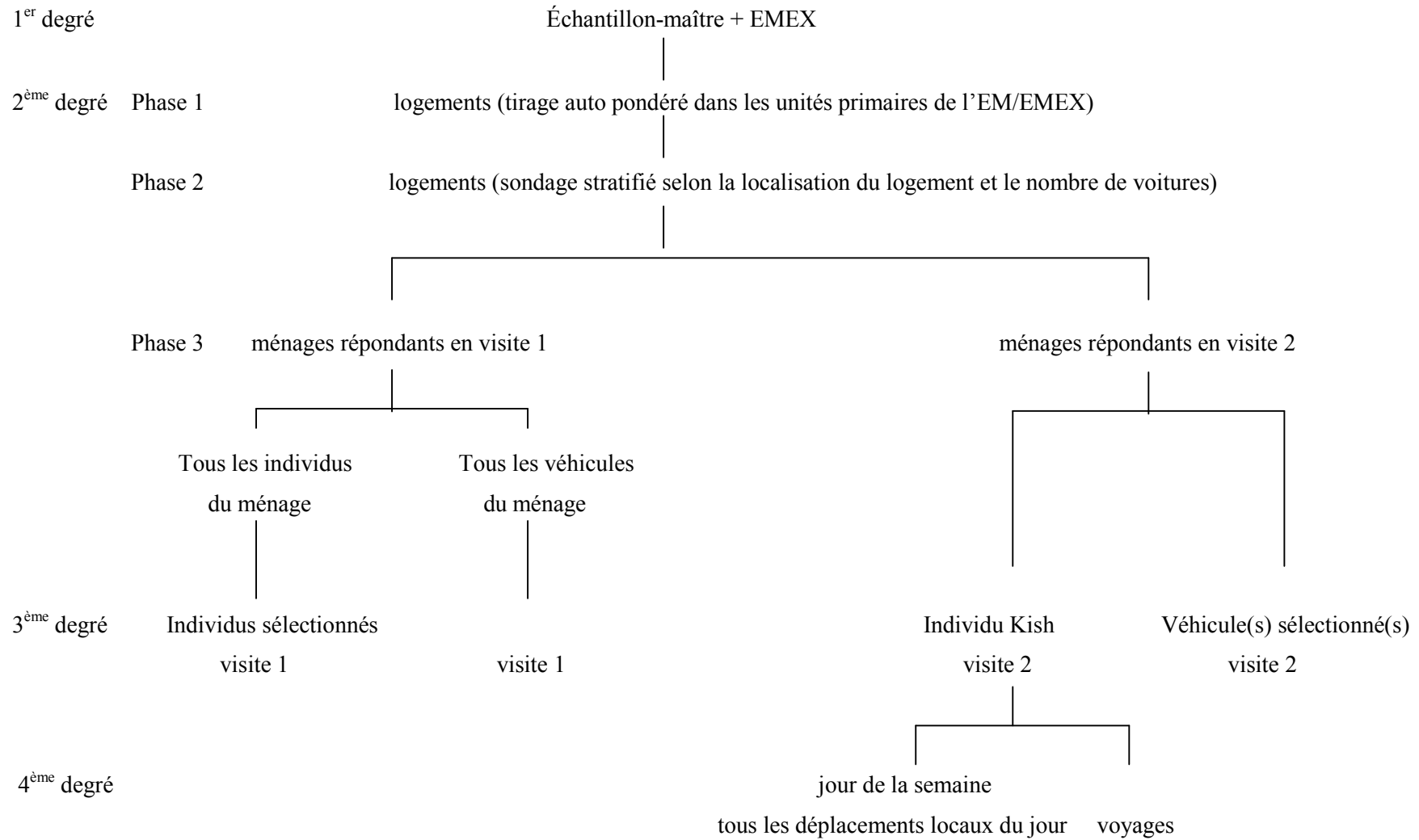
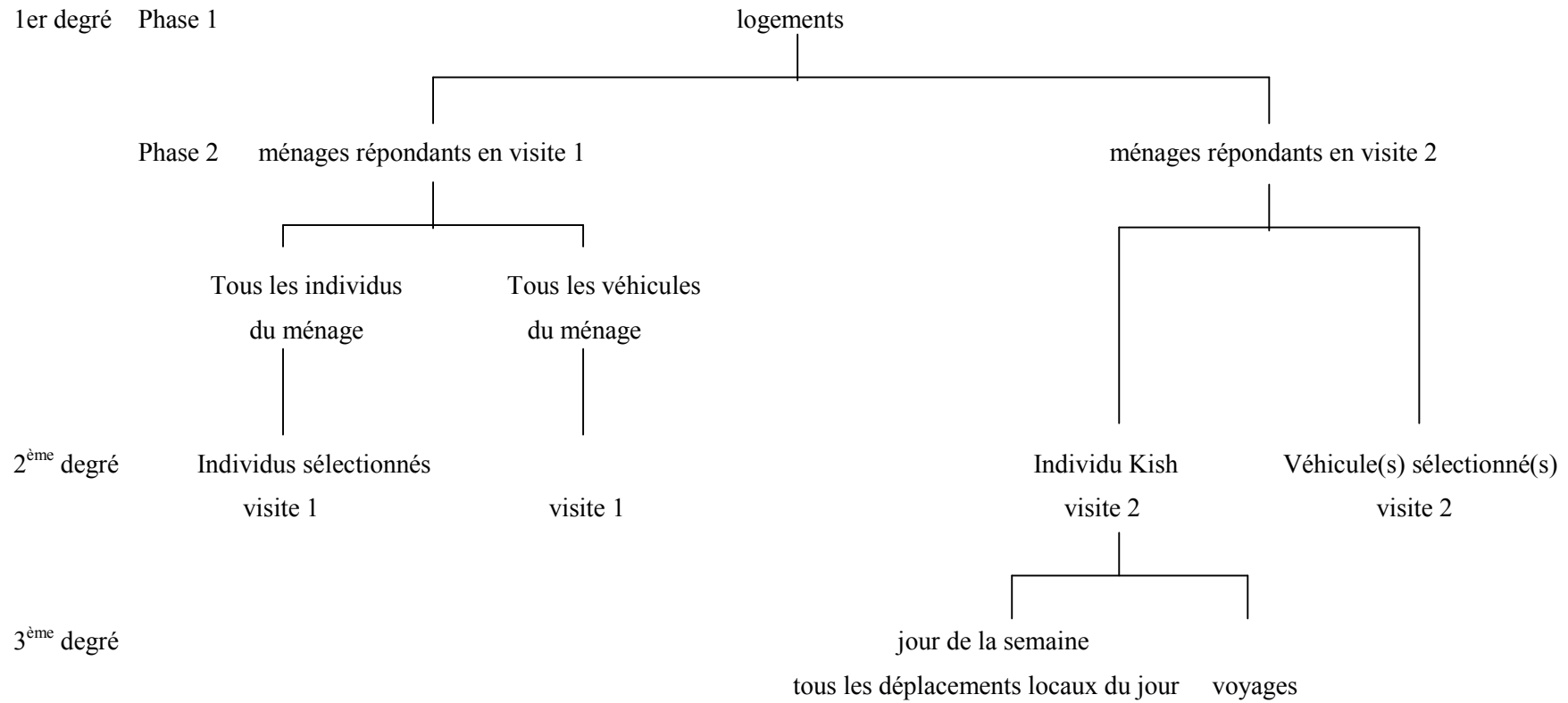


Figure 2. Le plan de sondage de l'extension locale de Loire-Atlantique



Le plan de sondage des logements

L'échantillon national

L'échantillon national de logements est sélectionné par un plan qu'on peut assimiler à un sondage à deux degrés, le premier étant constitué par la réunion de l'échantillon maître (EM) et de l'échantillon maître pour les extensions régionales (EMEX) dans les cinq régions ayant réalisé des extensions, par l'échantillon-maître seul dans le reste de la France.

L'échantillon maître est un échantillon aréolaire, stratifié par taille d'unité urbaine et groupe de régions. Selon la strate de tirage, l'unité sélectionnée (unité primaire) est un canton rural, une unité urbaine ou un îlot. Les unités primaires ont été tirées avec des probabilités proportionnelles à leur taille en nombre de résidences principales au recensement de 1999.

L'EMEX est un échantillon complémentaire d'unités urbaines et de communes rurales, destiné à assurer une représentativité régionale. Il a été sélectionné de façon coordonnée par rapport à l'échantillon maître national, mais selon un plan de sondage identique. Dans une région avec extension régionale, l'échantillon de logements est sélectionné dans les communes appartenant à l'EM et à l'EMEX, les unités primaires étant repondérées par partage des poids entre les deux échantillons.

On a traité l'ensemble des unités primaires mobilisées pour le tirage de l'enquête Transport comme un échantillon tiré par un plan de sondage unique.

Au second degré, les logements ont été sélectionnés dans deux bases de sondage : les logements recensés en 1999 (RP99) et les logements construits depuis 1999 (BSLN). Dans les deux cas, on tire dans l'intersection de la base de logements avec l'échantillon maître (et l'EMEX selon les régions).

Le tirage dans le RP99 s'est fait en deux phases. En première phase, l'échantillon est alloué entre les strates de tirage de l'EM proportionnellement à la taille des strates dans la base de sondage, puis réparti de façon fixe entre les unités primaires d'une même strate. Le sondage est auto pondéré.

En deuxième phase, les logements sont stratifiés selon leur localisation (ville-centre d'une unité urbaine, banlieue, espace rural) et le nombre de voitures du ménage de 1999. Ils ont été sélectionnés par sondage aléatoire simple dans les strates, avec des taux de sondage permettant de surreprésenter les ménages ayant plusieurs voitures et les logements situés en milieu rural.

Les logements neufs sont sélectionnés par sondage aléatoire simple dans les unités primaires, avec des allocations assurant un sondage auto pondéré. En deuxième phase, les logements sont stratifiés selon leur localisation, afin de surreprésenter le milieu rural.

Au total, l'échantillon national de logements, avec ses extensions régionales tirées dans l'EMEX, se présente comme un sondage à deux degrés, avec un premier degré aréolaire et un deuxième degré en deux phases : sondage auto pondéré de logements dans les unités primaires en première phase, sondage stratifié avec échantillonnage aléatoire simple dans les strates en phase 2. Enfin la non-réponse ajoute une troisième phase, modélisée comme un sondage poissonnien.

L'extension locale

L'extension locale de Loire-Atlantique a été tirée dans la base de logements du recensement de 1999 et dans la base Sitadel des logements construits depuis, ces deux tirages étant indépendants. C'est un sondage direct à un degré stratifié, avec sondage aléatoire simple dans les strates pour les logements sélectionnés dans le recensement de 1999, tirage systématique dans un fichier ordonné à l'intérieur des strates pour les logements neufs. On estimera la variance comme celle d'un sondage aléatoire simple dans les strates dans les deux cas.

La non réponse ajoute une deuxième phase poissonnienne au sondage.

Individus et véhicules en visite 1

En visite 1, tous les individus du ménage et tous ses véhicules font l'objet d'une description exhaustive. Il s'agit des variables présentes dans les tables de diffusion TCM_INDIVIDU et QR_véhicule. Ces deux niveaux seront assimilés aux unités secondaires d'un sondage en grappes, la grappe étant le logement.

Le plan de sondage des individus kish de visite 1

Dans les ménages comprenant plus de deux enfants scolarisés de 6 ans ou plus, un enfant seulement dans ce champ était généralement sélectionné par sondage aléatoire simple. Tous les autres membres du ménage étaient interrogés. Les variables de ce niveau sont diffusées dans les tables Q_INDIVIDU et Q_IND_LIEU_TEG. Dans l'échantillon national, il s'agit du troisième degré de sondage, du second degré de tirage dans l'extension, comportant une strate exhaustive à l'intérieur du ménage.

Le plan de sondage des véhicules

Dans les ménages disposant de plusieurs voitures (respectivement de plusieurs vélos), deux voitures (respectivement deux vélos) au maximum étaient sélectionnés : par sondage aléatoire simple pour les voitures, par sondage à probabilités inégales pour les vélos. Il s'agit des informations contenues dans les tables QF_VOITVUL et QF_VELO. On les traitera comme deux échantillons distincts sélectionnés par un sondage à trois degrés dans l'échantillon national, par un sondage à deux degrés dans l'extension.

L'échantillon des individus kish de visite 2

Un individu unique a été sélectionné à l'intérieur de chaque ménage pour répondre au questionnaire de la deuxième visite. Le tirage a été fait avec des probabilités inégales, dépendant de la fréquence des déplacements des personnes, d'après leurs réponses au premier questionnaire. Tous les ménages ayant répondu en visite 1 n'ont pas accepté de répondre en visite 2. On traitera cet échantillon Kish comme le résultat d'un sondage à trois degrés (deux dans l'extension), le second degré (respectivement premier) ayant une phase de non-réponse incluant à la fois la non-réponse en visite 1 et en visite 2. Les données sont incluses dans la table de diffusion K_MOBILITE.

Voyages et déplacements des individus kish de visite 2

Les individus Kish sélectionnés en fin de première visite ont rempli un carnet de déplacements pendant la semaine de référence entre les deux entretiens avec l'enquêteur. Un jour de la semaine a été sélectionné pour décrire l'intégralité des déplacements quotidiens de la personne. Ce sont les informations contenues dans la table K_DEPLOC.

Les voyages non quotidiens, réalisés pendant les 4 semaines précédant l'enquête, sont également échantillonnés lorsque leur fréquence dépasse 10. Les effets de mémoire, en omettant les événements anciens au profit d'un passé plus récent, introduisent par ailleurs une sélection aléatoire par l'individu interrogé, équivalente à un phénomène de non-réponse. Il s'agit des informations contenues dans les tables K_VOYAGE et K_VOY_DEPDET.

LE REDRESSEMENT PAR CALAGE EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Les échantillons de logements, national et local, ont été fusionnés par partage des poids sur le champ géographique de l'extension.

L'échantillon fusionné de ménages avec tous leurs individus, a été redressé par calage simultané sur les totaux dans la population, régionale et locale, de variables auxiliaires connues par ailleurs. La non-réponse totale, concernant seulement le niveau ménage, a été redressée directement par calage. On notera \mathbf{X}_M la matrice (n,q) des variables de calage utilisées au niveau ménage-individus.

L'échantillon des individus Kish de visite 1 a été calé sur des totaux de population, séparément du calage des ménages. On notera \mathbf{X}_I la matrice des variables de calage utilisées à ce niveau.

L'échantillon des individus Kish de visite 2 a été calé sur des totaux de population, séparément du calage des ménages. On notera \mathbf{X}_K la matrice des variables de calage utilisées à ce niveau.

L'échantillon de véhicules (voitures et vélos) sélectionné en visite 1 (tables QF) a été calé sur le parc de véhicules estimé à partir du recensement des véhicules du ménage dans le questionnaire principal, pondéré par le poids de calage du ménage répondant en première visite. On notera \mathbf{X}_V la matrice des variables de calage utilisées à ce niveau.

LES ÉTAPES DE L'ESTIMATION DE LA VARIANCE

Linéarisation de la variable estimée

Le programme joint propose d'estimer la variance de trois types de paramètres :

Le total d'une variable numérique ou l'effectif d'une modalité dans la population de référence

La moyenne d'une variable numérique ou la proportion d'une modalité dans la population de référence

Le rapport de deux variables numériques dans la population de référence.

La population de référence peut être la population totale des Pays de la Loire ou un sous-ensemble de cette population, défini par un critère quelconque.

L'estimation de l'effectif de la population possédant la modalité j d'une variable catégorielle s'analyse comme celle du total de la variable numérique binaire, indicatrice d'appartenance à la catégorie j . De même, l'estimation d'une proportion s'identifie à celle de la moyenne de l'indicatrice d'appartenance à la modalité concernée.

La moyenne dans une sous-population (ou domaine), et un ratio de deux variables d'intérêt, ne sont pas des formes linéaires des observations de l'échantillon. Le paramètre à estimer est donc d'abord transformé par la technique de linéarisation d'une fonction complexe, selon la méthode proposée par J.C. Deville, basée sur le développement limité de Taylor à l'ordre 1.

Soit : $\vartheta = f(Y, X)$ le paramètre à estimer. ϑ est une fonction des totaux dans la population de référence U des variables X et Y . : $X = \sum_{\lambda \in U} X_{\lambda}$ et $Y = \sum_{\lambda \in U} Y_{\lambda}$.

L'estimateur du paramètre ϑ est approximé par l'expression linéaire :

$$\hat{\vartheta} = f(\hat{Y}, \hat{X}) \approx \vartheta + (\hat{Y} - Y) \frac{\partial f}{\partial Y} + (\hat{X} - X) \frac{\partial f}{\partial X}$$

Dans le cas d'un ratio $\vartheta = \frac{Y_1}{Y_2}$, il vient :

$$\hat{\vartheta} = \frac{\hat{Y}_1}{\hat{Y}_2} \approx \vartheta + (\hat{Y}_1 - Y_1) \frac{1}{Y_2} + (\hat{Y}_2 - Y_2) \left(-\frac{Y_1}{[Y_2]^2} \right) = \vartheta + \frac{1}{Y_2} (\hat{Y}_1 - \vartheta \hat{Y}_2)$$

Son erreur quadratique moyenne est donc approchée par celle de la forme linéaire :

$$EQM(\hat{\vartheta}) = E(\hat{\vartheta} - \vartheta)^2 \approx V \left[\frac{1}{Y_2} (\hat{Y}_1 - \vartheta \hat{Y}_2) \right] = \frac{1}{(Y_2)^2} V(\hat{Y}_1 - \vartheta \hat{Y}_2) = \frac{1}{(Y_2)^2} V \left(\sum_{\lambda \in s} \frac{y_{1\lambda} - \vartheta y_{2\lambda}}{\pi_{\lambda}} \right)$$

qu'on estime par :

$$E\hat{Q}M(\hat{\vartheta}) = \frac{1}{(\hat{Y}_2)^2} \hat{V} \left(\sum_{\lambda \in s} \frac{y_{1\lambda} - \hat{\vartheta} y_{2\lambda}}{\pi_{\lambda}} \right)$$

Dans la pratique, on forme la variable auxiliaire : $z_{\lambda} = \frac{y_{1\lambda} - \hat{\vartheta} y_{2\lambda}}{\hat{Y}_2}$ pour chaque unité λ de l'échantillon. Dans le cas de l'estimation d'une moyenne dans une sous-population U_{α} , la variable $y_{2\lambda}$ est l'indicatrice d'appartenance de l'unité λ au domaine U_{α} , et \hat{Y}_2 est l'estimateur de la taille du domaine.

La variance du paramètre ϑ est alors estimée comme celle de l'estimateur du total :

$$\hat{V}(\hat{\vartheta}) = \hat{V}(\hat{Z}) = \hat{V}\left(\sum_{\lambda \in s} \frac{z_{\lambda}}{\pi_{\lambda}}\right)$$

Prise en compte du calage

Soient :

S_{nat} l'échantillon national sélectionné sous le plan \mathbf{p}_1 , de taille n_1

S_d l'extension locale en Loire-Atlantique sélectionnée sous le plan \mathbf{p}_2 , de taille n_2

S l'échantillon fusionné : $S = S_{\text{nat}} \cup S_d$

$sr_{\text{nat}}, sr_d, sr = sr_{\text{nat}} \cup sr_d$ les échantillons répondants respectifs, de tailles $r_1, r_2, r = r_1 + r_2$

π_l la probabilité d'inclusion de l'unité l dans le sous-échantillon S_{nat} ou S_d auquel il appartient

p_l la probabilité conditionnelle de réponse de l'unité l

$d_l, d_l^*, \tilde{d}_l^*, w_l$ le poids de l'unité l , respectivement au tirage, après fusion des échantillons S_{nat} et S_d , après correction de la non-réponse, après calage

\mathbf{X} (r, q) la matrice des variables de calage dans l'échantillon répondant

\mathbf{Z} (r) le vecteur de la variable d'intérêt linéarisée dans l'échantillon répondant

L'échantillon fusionné a été redressé par calage sur les totaux connus des variables auxiliaires X . L'estimateur de Z redressé par calage est asymptotiquement équivalent à l'estimateur redressé par régression sur les variables X :

$$\hat{Z}_{\text{cal}} = \sum_{l \in sr} w_l z_l \approx \hat{Z}_{\text{reg}} = \hat{\mathbf{b}}' \mathbf{X} + \sum_{l \in sr} \tilde{d}_l^* u_l \quad (1)$$

$$\text{où : } \begin{cases} u_l = z_l - \hat{\mathbf{b}}' x_l \text{ est le résidu de la régression de } \mathbf{Z} \text{ sur } \mathbf{X} \text{ pour l'unité } l \\ \hat{\mathbf{b}} = [\mathbf{X}' \mathbf{D} \mathbf{X}]^{-1} \mathbf{X}' \mathbf{D} \mathbf{Z} \text{ est le vecteur des coefficients de régression de } Z \text{ sur } X \\ \mathbf{D} = \text{diag}(\tilde{d}_l^*) \end{cases}$$

Sa variance peut être estimée par celle des résidus de la régression de Z sur X , pondérée par les poids dans l'échantillon fusionné, spécifiés en entrée de Calmar, et corrigés de la non-réponse :

$$V(\hat{\vartheta}_{\text{cal}}) \approx V(\hat{Z}_{\text{reg}}) = V\left(\sum_{l \in sr} \tilde{d}_l^* u_l\right)$$

$$\hat{V}(\hat{\vartheta}_{\text{cal}}) = \hat{V}(\hat{Z}_{\text{reg}}) = \hat{V}\left(\sum_{l \in sr} \tilde{d}_l^* u_l\right) = \hat{V}(\hat{U}_{\tilde{d}^*}) \quad (2)$$

En pratique, on a estimé par régression logistique les probabilités de réponse des ménages, respectivement en visite 1 conditionnellement à l'échantillon sélectionné (\hat{p}_{1l}), et en visite 2 conditionnellement à l'échantillon répondant en visite 1 ($\hat{p}_{2/1,l}$). Le programme effectue les régressions avec les pondérations :

$$\tilde{d}_l^* = d_l^* \times \frac{1}{\hat{p}_{1l}} \text{ pour les variables relevant du questionnaire de visite 1}$$

$$\tilde{d}_l^* = d_l^* \times \frac{1}{\hat{p}_{1l} \times \hat{p}_{2/1,l}} \text{ pour les variables relevant du questionnaire de visite 2.}$$

Prise en compte du partage des poids

Le π -estimateur du total des résidus de régression, calculé avec les poids fusionnés, se décompose de la façon suivante :

$$\hat{U}_{\tilde{d}^*} = \sum_{l \in sr} \tilde{d}_l^* u_l = \sum_{j=1}^2 \sum_{l \in sr_j} (\tilde{d}_l \lambda_j) u_l = \sum_{j=1}^2 \sum_{l \in sr_j} \tilde{d}_l (\lambda_j u_l) = \sum_{l \in sr} \tilde{d}_l t_l \quad (3)$$

où : λ_j est le coefficient de partage des poids appliqué au sous-échantillon S_j . Il vaut 1 hors du champ géographique de l'extension locale

$$t_l = \sum_{j=1}^2 1_{l \in S_j} \lambda_j u_l \text{ est le résidu transformé par le partage des poids}$$

$$\tilde{d}_l = d_l \times \frac{1}{\hat{p}_l} = \frac{1}{\pi_l \hat{p}_l} \text{ est le poids initial de tirage corrigé de l'inverse de la probabilité de réponse.}$$

Le programme calcule la variable t en multipliant, sur chaque unité, le résidu de régression par le coefficient de partage des poids du sous-échantillon auquel appartient l'unité. La variance du paramètre $\hat{\vartheta}$ est donc finalement approchée par celle du total estimé de la variable transformée t , pondérée par le poids initial de sondage corrigé de la non-réponse des ménages.

$$V(\hat{\vartheta}_{cal}) \approx V(\hat{T}_\pi) = V\left(\sum_{l \in sr} \frac{t_l}{\pi_l p_l}\right)$$

Prise en compte de la non-réponse

Une partie des ménages sélectionnés n'a pas répondu. Le comportement de réponse est assimilé à une phase supplémentaire, aléatoire, de l'enquête. On le représente comme le tirage, dans l'échantillon initial, de l'échantillon de répondants avec des probabilités de réponse inconnues p_l . L'échantillon de répondants est donc modélisé comme le résultat d'une procédure de sélection en deux phases : la première constituée de l'échantillonnage initial et la seconde de la sélection des répondants parmi les unités échantillonnées.

La variance, sous un plan en deux phases, se décompose en deux éléments :

$$V(\hat{\vartheta}_{cal}) \approx \underbrace{V\left[\underbrace{E(\hat{T}_{\tilde{d}} / \mathbf{s})}_{\text{Espérance conditionnelle à l'échantillon initial}}\right]}_{\text{Variance sous le plan de sondage initial}} + \underbrace{E\left[\underbrace{V(\hat{T}_{\tilde{d}} / \mathbf{s})}_{\text{Variance conditionnelle à l'échantillon initial}}\right]}_{\text{Espérance dans la population de référence}} = V_1 + V_2 \quad (4)$$

Variance due à l'échantillonnage initial Variance due à la non-réponse des ménages

Le premier élément V_1 représente la variance due à l'échantillonnage initial. Son expression dépend du plan de sondage adopté.

Le second élément exprime la variance due à la sélection des répondants à l'intérieur de l'échantillon initial. Son expression dépend du modèle retenu de comportement de réponse. On a ici assimilé la

phase de réponse à un sondage poissonnien, à probabilités inégales et avec indépendance des comportements de réponse entre deux ménages distincts.

$$V_2 = E \left(V \left(\sum_{l \in sr} \frac{t_l}{\pi_l p_l} \right) / (s_{nat} \cup s_d) \right) = E \left(V \left(\sum_{l \in sr} \frac{\check{t}_l}{p_l} \right) \right) = E \left(\sum_{l \in sr} \sum_{\lambda \in sr} \delta_{l\lambda} \frac{\check{t}_l}{p_l} \frac{\check{t}_\lambda}{p_\lambda} \right)$$

avec : $\check{t}_l = \frac{t_l}{\pi_l}$

$$\delta_{l\lambda} = p_{l\lambda} - p_l p_\lambda = \begin{cases} p_l(1-p_l) & \Leftrightarrow l = \lambda \\ 0 & \Leftrightarrow l \neq \lambda \end{cases}$$

Sous l'hypothèse d'un sondage de Poisson, la variance due à la non-réponse est estimée par :

$$\hat{V}_2 = \sum_{l \in sr} \sum_{\lambda \in sr} \frac{\delta_{l\lambda}}{p_{l\lambda}} \frac{\check{t}_l}{p_l} \frac{\check{t}_\lambda}{p_\lambda} = \sum_{l \in sr} \frac{(1-p_l)}{(p_l)^2} \left(\frac{t_l}{\pi_l} \right)^2$$

π_l est la probabilité initiale d'inclusion de l'unité l dans l'échantillon, respectivement national ou local.

Variance due à l'échantillonnage

On détaille ici l'élément V_1 de l'équation (4). Le π -estimateur du total des résidus de régression, transformés par le partage des poids, se décompose sur les deux échantillons S_{nat} et S_d :

$$\hat{T}_{\pi^*} = \sum_{l \in sr} \frac{t_l}{\pi_l p_l} = \sum_{l \in sr_{nat}} \frac{t_l}{\pi_{1l} p_l} + \sum_{m \in sr_d} \frac{t_m}{\pi_{2m} p_m} = \hat{T}_{p_1} + \hat{T}_{p_2} \quad (5)$$

où : $t_l = \sum_{j=1}^2 1_{l \in S_j} \lambda_j u_l$,

λ_j est le coefficient de partage des poids appliqué au sous-échantillon S_j .

π_{1l} est la probabilité d'inclusion de l'unité l dans l'échantillon national

π_{2m} est la probabilité d'inclusion de l'unité m dans l'extension

\hat{T}_{π^*} est la somme de deux π -estimateurs de la variable transformée t_l dans les deux échantillons, national et local. Ces deux échantillons étant quasi-indépendants, la variance de la somme est proche de la somme des variances de chacun des termes. On estimera la variance due à l'échantillonnage comme la somme de la variance dans l'échantillon national sous le plan de sondage p_1 et de la variance dans l'extension sous le plan p_2 .

$$V \left[E \left(\hat{T}_{\pi^*} / s \right) \right] = V \left[E \left(\hat{T}_{\pi_1} / s_{nat} \right) \right] + V \left[E \left(\hat{T}_{\pi_2} / s_d \right) \right] \quad (6)$$

Variance due à l'échantillonnage national

La difficulté d'accès à tous les paramètres nécessaires à l'usage du logiciel POULPE a conduit à simplifier le modèle d'échantillonnage par une hypothèse de tirage avec remise des unités primaires de l'échantillon-maître au premier degré. Sous cette hypothèse, on dispose d'un estimateur sans biais de la variance ne reposant que sur les probabilités d'inclusion simples et ne nécessitant que l'estimation de la variance due au premier degré de sondage.

$$\hat{T}_{\pi_1} = \sum_{l \in sr_{nat}} \frac{t_l}{\pi_l p_l} = \sum_{i \in EM} \frac{1}{\pi_i} \sum_{l \in sr_i} \frac{t_l}{\pi_{1l} p_l}$$

$$V_{1nat} = V\left(E\left(\sum_{i \in EM} \sum_{l \in U_i} \frac{t_l}{\pi_i \pi_{l/i} p_l}\right) / (s_{nat})\right) = V\left(\sum_{i \in EM} \sum_{l \in U_i} \frac{t_l}{\pi_i \pi_{l/i}}\right) = \sum_h \frac{1}{m_h} \sum_{i \in U} A_i \left(\frac{T_i}{A_i} - T_h\right)^2 + \frac{1}{m_h} \sum_{i \in U} \frac{V_i}{A_i}$$

i est l'indice d'une unité primaire de l'échantillon-maître (ou EMEX), h l'indice de strate de l'EM/EMEX

m_h est le nombre d'unités primaires dans l'échantillon-maître et l'EMEX, dans la strate h

A_i est la probabilité de sélection dans l'échantillon-maître de l'UP i au $j^{\text{ième}}$ tirage

V_i est la variance entre ménages à l'intérieur de l'UP i

$T_i = \sum_{l \in U_i} t_l$ est le total dans l'UP i et T_h le total dans la population de référence de la strate h .

La variance est estimée sans biais par :

$$\hat{V}_{1nat} = \sum_h \frac{1}{m_h(m_h - 1)} \sum_{i \in EM} \left(\frac{\hat{T}_i}{A_i} - \hat{T}_h\right)^2 \quad (7)$$

$$\text{où : } \hat{T}_i = \sum_{l \in s_i} \frac{t_l}{\pi_{l/i} p_l} \quad \hat{T}_h = \sum_h \sum_{i \in s_h} \frac{\hat{T}_i}{\pi_i} \quad A_i \approx \frac{\pi_i}{m}$$

T_i et T_h sont estimés dans l'échantillon de ménages répondants, par conséquent avec des pondérations initiales corrigées de la non-réponse.

Le programme utilise la procédure SURVEYMEANS du logiciel SAS, dont les estimations sont basées sur l'hypothèse de tirage avec remise des unités primaires en cas de sondage multi-degrés et avec des probabilités de tirage inégales. La formule (7) est appliquée à l'estimation de la variance aux niveaux ménages et aux niveaux individus ou véhicules sélectionnés au troisième degré en visite 1 ou 2.

Dans ce dernier cas, la pondération spécifiée dans la procédure SURVEYMEANS est le poids total, corrigé de la non-réponse, de l'unité Kish (unités des tables Q_INDIVIDU, QF_véhicule ou K_MOBILITE). \hat{T}_i et \hat{T}_h estiment des totaux d'individus (de véhicules) et non plus de ménages.

Variance due à l'échantillonnage de l'extension locale

On explicite ici le deuxième terme de l'équation (6). Le tirage des logements de l'extension étant à un seul degré, avec sondage aléatoire simple dans les strates, la variance des variables observées au niveau des ménages ou des individus du TCM peut être estimée directement à partir de l'estimateur général Horvitz-Thomson de la variance. Au second degré, les individus Kish étant uniques dans chaque ménage, on ne peut pas estimer la variance due au second degré de tirage. On a donc, pour les informations des tables Q_INDIVIDU, QF_véhicule, K_MOBILITE, fait l'hypothèse d'un tirage des ménages avec remise.

Niveau ménages et individus du TCM

La variance a pour expression générale la formule Horvitz-Thomson :

$$V_{1s_d} = \left(\sum_h \sum_{l \in U} \sum_{\lambda \in U} \Delta_{l\lambda} \frac{t_l}{\pi_l} \frac{t_\lambda}{\pi_\lambda} \right)$$

et est estimée sans biais par :

$$\hat{V}_{1s_d} = \left(\sum_h \sum_{l \in sr_d} \sum_{\lambda \in sr_d} \frac{\Delta_{l\lambda}}{\pi_{l\lambda} p_{l\lambda}} \frac{t_l}{\pi_l} \frac{t_\lambda}{\pi_\lambda} \right)$$

h est ici la strate de tirage de l'extension.

a) si $l = \lambda$

$$\begin{aligned}\pi_{l\lambda} &= \pi_l = f_h \\ \Delta_{l\lambda} &= \pi_l(1 - \pi_l) \\ \frac{\Delta_{l\lambda}}{\pi_{l\lambda}\pi_l\pi_\lambda} &= \frac{\pi_l(1 - \pi_l)}{(\pi_l)^3} = \frac{(1 - \pi_l)}{(\pi_l)^2} \\ \hat{V}_h &= \sum_{l \in sr_h} \frac{(1 - \pi_l)(t_l)^2}{(\pi_l)^2 p_l} = \sum_{l \in sr_h} \frac{(1 - f_h)(t_l)^2}{(f_h)^2 p_l}\end{aligned}$$

b) si $l \neq \lambda$

$$\begin{aligned}\Delta_{l\lambda} &= \pi_{l\lambda} - \pi_l\pi_\lambda \\ \pi_{l\lambda} &= \frac{n_h(n_h - 1)}{N_h(N_h - 1)} \\ \frac{\Delta_{l\lambda}}{\pi_{l\lambda}\pi_l\pi_\lambda} &= \frac{1}{\pi_l\pi_\lambda} - \frac{1}{\pi_{l\lambda}} = \frac{f_h - 1}{(f_h)^2(n_h - 1)}\end{aligned}$$

D'où :

$$\hat{V}_{1sd} = \sum_h \frac{(1 - f_h)}{(f_h)^2} \left[\sum_{l \in sr_h} p_l (\tilde{t}_l)^2 + \frac{1}{(n_h - 1)} \left(\sum_{l \in sr_h} (\tilde{t}_l)^2 - (r_h \bar{\tilde{t}}_h)^2 \right) \right]$$

avec :

$$\tilde{t}_l = \frac{t_l}{p_l}$$

$$\bar{\tilde{t}}_h = \frac{1}{r_h} \sum_{l \in sr_h} \frac{t_l}{p_l}$$

r_h est le nombre de ménages répondants dans la strate h

n_h est le nombre de logements sélectionnés dans la strate h

f_h est le taux de sondage dans la strate h

Niveau individus Kish ou véhicules sélectionnés

Sous l'hypothèse d'un tirage des logements avec remise, la variance est estimée sans biais par :

$$\hat{V}_{1sd} = \sum_h \frac{1}{n_h(n_h - 1)} \sum_{l \in sd_h} \left(\frac{\hat{T}_l}{A_l} - \hat{T}_h \right)^2 \quad (8)$$

Avec :

$$\hat{T}_l = \sum_{k \in sd_l} \frac{t_k}{\pi_{k/l}}$$

$$\hat{T}_h = \sum_{l \in sd_h} \frac{\hat{T}_l}{\pi_l}$$

n_h est le nombre de logements sélectionnés dans la strate h .

$$A_l \approx \frac{\pi_l}{n_h}$$

L'expression (8) fait appel à l'échantillon sélectionné complet de logements. Elle doit être estimée à partir de l'échantillon de ménages répondants, soit par :

$$\hat{V}_{1s_d} = \sum_h \frac{1}{n_h(n_h-1)} \sum_{l \in sr_d_h} \frac{1}{p_l} \left(\frac{\hat{T}_l}{A_l} - \hat{T}_h \right)^2 \quad (9)$$

où :

$$\hat{T}_h = \sum_{l \in sd_h} \frac{\hat{T}_l}{\pi_l p_l}$$